



euregio

meuse-rhin
maas-rhein
maas-rijn



EMR2030

UNE STRATÉGIE POUR LE FUTUR

DE L'EUREGIO MEUSE-RHIN

SOMMAIRE

Préface du Président	5
Introduction du Directeur	7
Note préliminaire	8
1. ÉCONOMIE & INNOVATION, EMPLOI, ENSEIGNEMENT & FORMATION	11
1.1. Économie & innovation	12
1.2. Marché de l'emploi	18
1.3. Enseignement & formation	22
2. PAYSAGE & CLIMAT, TOURISME, CULTURE	27
2.1. Paysage & climat	28
2.2. Tourisme	34
2.3. Culture	40
3. MOBILITÉ & INFRASTRUCTURE, SÉCURITÉ, SOINS DE SANTÉ	45
3.1. Mobilité & infrastructure	46
3.2. Sécurité	52
3.3. Soins de santé	58
Postface	63
Contexte légal & Bibliographie	65
Notes de bas de page	65

PRÉFACE

Devenu un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) en avril 2019, l'Euregio Meuse-Rhin est à un carrefour de son existence, un carrefour qui rencontre nombre d'objectifs transversaux. En tant que Président, j'en retiendrai deux : la numérisation et le développement durable, dans lequel s'inscrit la mobilité.

La numérisation est sans doute l'enjeu fondamental des prochaines années, celui qui nous permettra d'améliorer, de consolider et de renforcer les échanges entre les instances publiques, mais également de concevoir de nouveaux moyens, via lesquels les informations en termes d'offres culturelles, touristiques, de formation et d'emploi pourront être mises à disposition des usagers et des citoyens.

L'intensification de l'usage du numérique dotera l'opérateur public d'outils lui permettant d'assumer son rôle d'interface au service du citoyen, dans une région où l'on recense près de 1.300 interventions transfrontalières par an. Un autre enjeu fondamental concerne évidemment le développement

durable, consacré notamment par la Commission Européenne au travers des initiatives du Green Deal. Pour nous inscrire dans ce mouvement européen de durabilité, il s'agit également de développer et de renforcer notre coopération en matière de mobilité afin d'offrir des alternatives de transport public crédibles à nos citoyens.

Avec ses trois pays (l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique), ses trois langues (l'allemand, le français, le néerlandais) et ses cinq régions (la Province de Liège et la Province du Limbourg, la Communauté germanophone de Belgique, la Région d'Aix-la-Chapelle et le Sud Limbourg hollandais), l'EMR regroupe aujourd'hui plus de 4 millions de personnes. Il nous appartient de continuer à travailler à leur mieux vivre ensemble.

Luc Gillard,
Président de l'Euregio Meuse-Rhin



*Le meilleur moyen pour
apprendre à se connaître,
c'est de chercher
à comprendre autrui*

[André Gide]

INTRODUCTION

Travailler dans l'Euregio Meuse-Rhin signifie jongler avec des structures administratives, politiques et niveaux de pouvoir différents. Les polices des trois pays fonctionnent selon différents systèmes. La Province du Limbourg néerlandais est compétente en matière de mobilité alors qu'en Belgique, il faut des interlocuteurs régionaux, voire fédéraux. Avec un diplôme d'infirmière, on ne peut pas réaliser les mêmes tâches en Allemagne qu'en Belgique. Et, quand les frontières physiques s'effacent, il reste souvent les frontières linguistiques. Et pourtant.

Pourtant nous vivons dans une région riche. De ses paysages, de ses habitants et de ses cultures, de ses projets, de ses réseaux, de ses politiques visionnaires et de ses chefs d'entreprises audacieux, de toutes les recherches et de tous les développements que l'on y crée. Riche, aussi, de l'ambition de tous ceux qui, de près ou de loin, participent aux avancées de l'EMR depuis près de 50 ans.

Le document stratégique que vous vous apprêtez à parcourir reprend tout cela : le chemin parcouru depuis la création de l'EMR et depuis la stratégie 2020, les perspectives et objectifs qu'il a dégagés, les actions précises qui en découlent et, parfois même, leur degré de priorité. Les thématiques et objectifs se recourent continuellement : comment parler de

tourisme ou d'économie sans évoquer la mobilité, et de soins de santé ou d'enseignement sans numérisation ? Dans l'EMR comme ailleurs, « tout est dans tout », mais rien n'est possible sans une gouvernance claire et transparente. Voilà à quoi nous travaillons aussi, au quotidien, dans l'écoute et le dialogue. Unir nos forces, surmonter les barrières (linguistiques et autres), dépasser les clivages pour faire de l'Euregio Meuse-Rhin, tous ensemble, une région formidable et de choix en Europe, où littéralement vivre sans frontières.

Merci à tous nos contributeurs et partenaires pour leur travail thématique minutieux, l'écoute et la synthèse dont ils ont fait preuve dans la rédaction de ce document.

À votre disposition,

Michael Dejozé,
Directeur de l'Euregio
Meuse-Rhin



NOTE PRÉLIMINAIRE

La stratégie que vous vous apprêtez à lire est née des succès de la stratégie précédente, car comment pourrions-nous aller de l'avant, sans connaître le chemin qui nous a conduit jusqu'ici ?

Un élément stratégique d'envergure qui a été atteint dans le passé est le changement de la forme juridique de l'Euregio Meuse-Rhin d'une *Stichting* de droit néerlandais en un GECT, forme juridique européenne. Cela formalise le rôle de l'Euregio Meuse-Rhin en tant que structure politique transfrontalière au carrefour de ses régions partenaires et agence de développement territorial, rassemblant les acteurs autour d'objectifs précis.



Comment ce document a-t-il été conçu ?

Chaque responsable d'une thématique au sein du bureau de l'EMR a été invité à en décrire la situation actuelle, soit ses enjeux, à envisager les perspectives de développement, à pointer ses objectifs et à les traduire en actions concrètes. À propos des enjeux, on parle, dans la mesure du possible, d'atouts, de moteurs et d'avancées, ou de freins, d'agents limitants, de défis et de manques. Quant aux perspectives, on présente les facteurs de développement possibles, insérés dans des mouvements plus larges, politiques, et l'on fait référence à l'ONU, l'OMS, l'Europe, ou à des tendances et mouvements conjoncturels. Enfin, les objectifs pour 2030, et les actions qui y sont liées, sont plus précis, visant la thématique elle-même, offrant parfois un ordre de priorité.

L'EMR a ensuite rencontré, de manière bilatérale et plénière, plus de 380 acteurs de terrain, afin de compléter, et valider, les documents stratégiques récoltés.

Le texte final, notre document stratégie EMR2030, se présente en différentes sections.

Trois grands chapitres regroupent les différentes thématiques que l'EMR a souhaité interconnecter en regard d'une vision à moyen terme. Chaque thématique s'articule autour d'une introduction, des constats liés à la situation actuelle, des perspectives de développement ainsi que des objectifs 2030 et des actions concrètes. En début de chapitre et de thématique, un abstract offre une synthèse des éléments clés. Ceux-ci sont interconnectés en début de chapitre, et précis pour chaque thématique. En fin de document, une bibliographie liste les documents fondateurs de l'EMR

et les textes de référence internationaux qui en assurent la réflexion et les lignes directrices en continu.

Cette stratégie servira de guide, de fil rouge dans les 10 années à venir. Elle s'insérera dans le contexte actuel, sera peut-être même quelque peu adaptée aux besoins spécifiques et/ou politiques du moment, mais nous permettra toujours de retrouver nos objectifs concrets.

Comment cette stratégie s'articule-t-elle avec d'autres visions territoriales ?

Le GECT n'est pas la seule structure s'intéressant à ce territoire transfrontalier.

Si le GECT est l'outil politique de ce territoire, le programme INTERREG en est l'outil financier. Il convient toutefois de préciser que le territoire du programme INTERREG diffère de celui du GECT. Aussi la gestion du programme INTERREG ne revient pas au GECT qui, dans le futur, se focalisera donc davantage sur le développement (eu)régional avec l'aide financière d'INTERREG.

Pour ce document, nous avons également travaillé avec des développements régionaux et internationaux, tels que NOVI Zuid-Limburg (Nationale Omgevingsvisie), ZL-EU (Zuid-Limburg in Euregionale Context), la Grenslandagenda, etc.

Un des objectifs du GECT est de coordonner la coopération entre toutes ces visions territoriales en s'assurant que les processus régionaux (avec composante transfrontalière) soient harmonisés.



ÉCONOMIE & INNOVATION, MARCHÉ DE L'EMPLOI, ENSEIGNEMENT & FORMATION

Stimuler de nouveaux modèles commerciaux. Rattraper le retard accumulé dans les domaines des Technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'innovation numérique et du développement durable. Promouvoir les échanges et renforcer les compétences linguistiques dès les premières années d'apprentissage, pour favoriser l'émergence de nouveaux talents. Contribuer à une croissance durable et garantir un tissu économique résilient et agile, pour ralentir la fuite des cerveaux.

L'approfondissement de la coopération eurégionale sur les plans économiques, de l'emploi et de la formation soutient efficacement le dynamisme de l'économie et de l'innovation.



ÉCONOMIE & INNOVATION

30.000⁺

d'entreprises trouvables sur les plateformes
« The Locator » et
« SWE – Euregio Locator »

MARCHÉ DE L'EMPLOI

150 personnes placées
via les 3 SGA en 2020



8740⁺ d'entretiens aux
GIPs en 2020

ENSEIGNEMENT & FORMATION

70⁺

d'écoles investies
dans un enseignement
eurégional



1.1.



ÉCONOMIE & INNOVATION

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) est une région dont le potentiel et les perspectives de croissance sont élevés : son niveau de recherche et de développement se situe au-dessus de la moyenne européenne.

1.1.1. DESCRIPTION DE LA SITUATION

Grâce à la stabilité de ses indicateurs macroéconomiques, à la robustesse de ses infrastructures et à sa situation géographique attrayante – à l'intersection de villes et de marchés prospères –, l'EMR dispose de véritables atouts pour devenir une région européenne de premier plan. Reste à réussir le pari d'une autre industrialisation.

Les moteurs

L'EMR est riche d'initiatives transfrontalières touchant aux domaines de l'économie et de l'innovation : « Grensoverschrijdende Cluster Stimulering – GCS », « Top Technology Clusters – TTC », « Hypperregio », le partenariat entre LRM, LIOF et NRW.Bank, le « Samenwerking Werkgevers Euregio » (SWE) avec le projet « Euregio-locator », « The Locator », le regroupement des chambres de commerce eurégionales sous l'appellation « Euregio-chambers » ainsi que de nombreux projets INTERREG.

La région a également la chance d'accueillir de nombreux incubateurs, campus, centres d'expertises et de recherches hautement réputés. Elle multiplie les initiatives pour amener les entrepreneurs, PME et organisations civiles à collaborer par-delà les frontières. La solidité de son socle industriel et socio-économique offre aux étudiants, chercheurs et entrepreneurs de nombreuses opportunités de travailler ensemble, tout en bénéficiant du soutien des autorités locales.

Les défis

Plusieurs études ont démontré que le haut potentiel de l'EMR demeure sous-exploité : le taux de croissance moyen de la productivité y progresse moins vite que celui des 27 États membres de l'Union européenne (UE-27). En outre, la quête de réindustrialisation met l'EMR

devant des défis majeurs : comment combiner l'accent mis sur l'innovation et les nouvelles technologies avec la revitalisation de l'industrie manufacturière ? C'est une question importante, en particulier pour l'EMR, qui fait non seulement face à un désavantage salarial significatif vis-à-vis des pays à bas salaires, mais aussi à des disparités au sein de ses régions partenaires.

Il ne va pas toujours de soi non plus, pour les start-ups, les PME, les grandes entreprises, les autorités locales et les écosystèmes, de trouver des connexions au-delà des frontières et de faire des affaires au sein de tout l'EMR, en raison des différences de cultures professionnelles et de langues, des barrières frontalières et de la complexité de l'administration et de la fiscalité, ou encore de l'absence d'uniformité dans la nomenclature frontalière. S'ajoute encore à toutes ces difficultés la problématique de la reconnaissance des diplômes de part et d'autre de la frontière. Problématique qui se retrouvera aussi bien dans la thématique « Enseignement et formation » que dans la thématique « Marché de l'emploi ».

1.1.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En se connectant stratégiquement, et en innovant intelligemment, l'EMR exploiterait son potentiel de manière plus efficace. Il s'agit notamment de se concentrer sur la spécialisation intelligente et la poursuite du développement de technologies clés pour relancer les chaînes de valeurs et les écosystèmes transfrontaliers. Installée dans une agglomération urbaine et bénéficiant d'un « branding » régional approprié, qui atteste à quel point il fait bon y vivre, y habiter et y travailler, l'EMR, en véritable *hot spot*, attirerait toujours plus d'activité entrepreneuriale, et entraînerait sa reconnaissance en Europe et dans le monde.

L'économie de réseau eurégionale

Au cours de la prochaine décennie, l'EMR doit se connecter de manière stratégique, pour instaurer une économie de réseau eurégionale dynamique. Cet aspect transfrontalier offre d'ailleurs de nombreuses économies d'échelles à chacun des partenaires, et nombre d'opportunités d'unir leurs forces. L'ADN de 3 pays, 5 cultures et 3 langues crée un terrain intéressant pour l'expérimentation, le renouvellement et l'émergence de *communautés d'experts* dans le domaine des technologies émergentes clés, telles que la 5G, ou dans les zones pilotes eurégionales, où des zones modérément réglementées offrent des pratiques tests intéressantes¹.

La mise en commun des compétences de différents secteurs crée également un effet tremplin vers des applications plus larges. Ainsi, on obtient des expériences d'achat améliorées en associant le numérique au commerce de détail. Dans le cadre d'un partenariat urbain et eurégional, les autorités locales ont un rôle à jouer dans le développement du partage des données des citoyens, des concepts de science citoyenne, des technologies urbaines impliquant les citoyens et de données dites FAIR (findable, accessible, interoperable, reusable). Cette coopération « quadruple hélice »² crée davantage d'opportunités d'échanges de connaissances et de chances d'attirer des talents au sein d'un hub aussi dynamique ! Le rôle de l'EMR, en tant que hub, est également de mobiliser tous les acteurs de terrain pour faciliter la découverte de partenaires, de fournisseurs, de clients, d'instituts de recherche et de talents au-delà des frontières. On obtient ainsi une « boussole » administrative commune, et on élimine les barrières dont souffrent les réglementations sociales et fiscales.

La création de communautés destinées à suppléer les plateformes de rencontres existantes pourraient aider à atteindre ces buts, qu'ils soient motivés par des logiques sectorielles ou technologiques, ou par le développement frontalier de chaînes de valeurs et d'investissements

croisés, de concepts transfrontaliers de développement et d'orientation des entreprises, d'événements transfrontaliers, d'un fonds accessible et non bureaucratique en soutien aux clusters transfrontaliers, etc. Ces incitants ont un meilleur impact lorsqu'ils sont accessibles à la fois physiquement et en ligne : la crise de la COVID-19 a démontré l'importance du numérique, pour les services contribuant à promouvoir la coopération transfrontalière aussi.

Une politique économique forte repose notamment sur la promotion de partenariats public-privé. L'accroissement de la dynamique entre les partenaires commerciaux de l'EMR, et le flux de marchandises et de travailleurs qui y est associé, amplifient l'importance de disposer d'infrastructures et de cadres critiques et durables. L'aspect logistique de la coopération transfrontalière nécessite donc une attention particulière. Une feuille de route proposant des solutions à court, moyen et long termes clairement établies permettrait d'éliminer les barrières existantes et les goulets d'étranglement, et de connecter les chaînons manquants pour arriver à une EMR sans frontières intérieures. Pourquoi ne pas imaginer aussi un agenda logistique commun, pour mettre pleinement à profit l'ensemble de la zone économique de l'EMR, avec ses nombreux aéroports de fret, ses ports et ses terminaux multimodaux, tout en donnant aux régions l'opportunité de maximiser leurs propres attributs logistiques ? Des défis similaires se posent en ce qui concerne l'Internet haut débit et les infrastructures afférentes, le déploiement de la 5G et les problèmes de cybersécurité associés, les réseaux à haut rendement énergétique, l'approvisionnement en eau, etc.

*Une politique économique forte
repose notamment sur la
promotion de partenariats
public-privé.*

L'EMR, région d'innovation

L'EMR souhaite se positionner comme région d'innovation, et se hisser au rang de leader en matière de développement de connaissances. Ce sont principalement l'application et la valorisation des connaissances disponibles, les technologies clés, les économies d'échelle des PME, leurs recherches et leurs nouveaux business modèles, ainsi que la conjonction des forces présentes dans les incubateurs, les instituts de recherches et les campus, qui font la richesse de l'Euregio. La création d'un cadre stratégique pour la spécialisation intelligente au sein de l'EMR encourage les entreprises et les chercheurs à défendre des concepts innovants au-delà des frontières, en s'appuyant sur les technologies d'avenir provenant de secteurs prometteurs et d'écosystèmes à fort potentiel de valeur ajoutée.

Parmi les secteurs prometteurs et les technologies clés pour l'EMR, on compte la modernisation et la numérisation de la santé, medtech et *life sciences*, les

industries créatives, la photonique, la biotechnologie, les nanotechnologies, l'électronique, l'aéronautique, les matériaux, l'industrie manufacturière, la chimie et l'agroalimentaire, et – enfin et surtout – la numérisation soutenue par l'Industrie 4.0, l'Internet des objets (pour l'industrie), l'automatisation, intelligence artificielle (AI), la robotique, l'impression 3D, etc.

Mettre l'accent sur les technologies propres, l'économie circulaire et l'importante transition énergétique contribue également à garantir que la transition industrielle sera accompagnée par des modes de production, des produits et des services plus écologiques. L'EMR s'inscrit alors dans le cadre établi par l'European Green Deal. Outre cette spécialisation intelligente, chaque région peut continuer à définir ses priorités particulières en vue d'obtenir son propre agencement industriel intégré de chaînes de valeurs transfrontalières.

L'Euregio Meuse-Rhin :

un emplacement rêvé pour le télescope Einstein

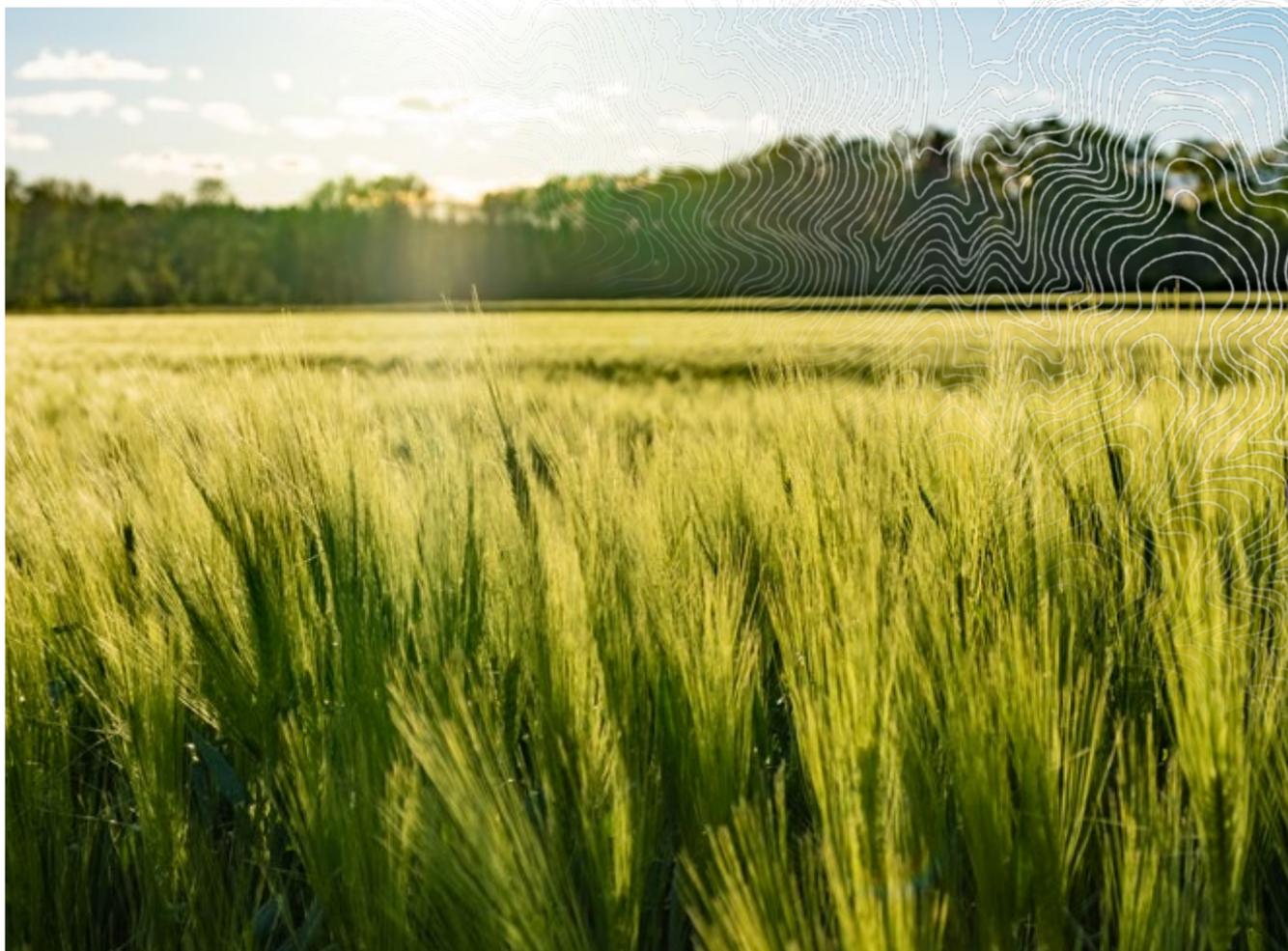
Premier détecteur de troisième génération au monde, destiné à devenir le meilleur observatoire d'ondes gravitationnelles jamais construit, le télescope Einstein ne pourra effectuer ses mesures que dans un environnement très calme. L'EMR s'est portée candidate pour accueillir ce centre souterrain pour la recherche sur les confins de l'univers. Ses atouts ? La stabilité du sol, qui permet des mesures très sensibles, et le maillage régional des centres d'expertise et des entreprises de haute technologie, qui laisse présager une construction rapide du télescope Einstein, et un développement à long terme.

1.1.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

- **Réaliser une économie de réseau eurégionale :**
 - Exploitation des capacités des chaînes de valeurs transfrontalières, par la mobilisation des plateformes de rencontre pour les entreprises :
 - Création de communautés pour suppléer les plateformes d'appariement d'entreprises,
 - Mise à disposition de services d'aide au développement et à l'innovation des entreprises transfrontalières (Cross Border Business Development Services), en mettant l'accent sur une intégration intelligente dans les organisations et réseaux existants de et au sein de l'EMR.
 - Branding pour une meilleure attractivité de la région (communication de résultats fructueux grâce à la coopération eurégionale dans le domaine de l'économie et de l'innovation),
 - Soutien, participation à et organisation d'événements transfrontaliers,
 - Mise en place d'un service de soutien consultatif aux entreprises transfrontalières (Cross Border Business Advisory Support Services), fonctionnant comme une « boussole » administrative avec des indicateurs transfrontaliers clairement définis. Il convient de prendre dûment en considération la complémentarité et l'additionnalité de ces services, afin qu'ils s'intègrent au mieux aux services et missions des organisations et réseaux existants dont dispose l'EMR,
 - Création d'un climat propice aux start-ups, scale-up, spin-off et spin-out. Soutien et guidance,
 - Orientation et soutien aux projets phares et fonds transfrontaliers, qui contribuent de manière collaborative à la chaîne de valeurs transfrontalières.

- **Développer une région d'innovation :**
 - Élaboration d'une stratégie d'innovation eurégionale :
 - Comparaison des stratégies d'innovation des partenaires régionaux visant à créer une stratégie conjointe, offrant des chances de dégager une plus-value et une synergie eurégionale focalisée sur la spécialisation intelligente des secteurs clés et des écosystèmes.
 - Développement de la coopération transfrontalière entre clusters, dans les domaines où l'Euregio est performante,
 - Promotion et facilitation de la coopération transfrontalière effective dans les campus, incubateurs et zones pilotes modérément réglementées, à l'aide de projets pilotes et de cas d'utilisation concrets, ainsi que par l'échange des meilleures pratiques,
 - Orientation et promotion des projets transfrontaliers phares pour lesquels les entreprises font davantage valoir leurs connaissances dans des applications durables, bénéficiant à l'image de l'EMR en tant que région innovante aussi bien en Europe qu'en dehors.

CONCLUSION



La poursuite d'une économie de réseau eurégionale et d'innovation peut contribuer à prioriser les projets phares les plus significatifs et les plus innovants, autour desquels des écosystèmes transfrontaliers collaboreront pour attirer encore plus de talents. Ce type de projet doit absolument rester accessible, notamment pour les PME. Cela peut se faire, par exemple, par des systèmes de vouchers B2B.

1.2.



**MARCHÉ DE
L'EMPLOI**

Il y a 10 ans, l'EMR (Euregio Meuse-Rhin) élaborait pour la première fois une stratégie transfrontalière commune sur les thématiques du Marché de l'emploi et de l'Enseignement et de la formation. Depuis, le processus de développement de la région a montré que ces deux domaines ont besoin, vu leur importance et le caractère transfrontalier de l'EMR, d'être davantage ciblés et traités dans leur individualité. Les partenaires de l'EMR ont donc développé conjointement une stratégie spécifique pour le Marché de l'emploi.

1.2.1. SITUATION INITIALE ET CONTEXTE

Un Marché de l'emploi fonctionnel et sans obstacle est un pilier central de la vie commune dans les régions frontalières telles que l'EMR. Essentielle donc dans la stratégie EMR2020, cette thématique se trouve au centre de la stratégie EMR2030, renforcée par les approches et les développements éprouvés au cours de la décennie passée.

Le contexte

Les approches de la stratégie EMR2020 ont permis de réaliser des avancées significatives dans l'obtention d'un véritable marché de l'emploi eurégional. Les « Grenzinfopunkte » (GIP - Points d'Information frontaliers) à la frontière germano-néerlandaise, à Aix-la-Chapelle, Maastricht et Eurode, ont été les premières structures de conseil durables et financées régionalement. Elles offrent, aux citoyens et aux entreprises, des informations adaptées et fiables sur les questions liées à la sécurité sociale, la fiscalité et les conditions de vie dans les pays voisins. Le nombre sans cesse croissant de consultations démontre l'importance de ce service. Une importance soulignée politiquement par le fait que les GIPs se voient octroyer un financement structurel, indépendant des subsides temporaires.

À Eurode et à Maastricht, les GIPs sont complétés par le « Service grenzüberschreitende Arbeitsvermittlung » (SGA - service de placement transfrontalier), lequel permet, pour la première fois, aux représentants des services de l'emploi d'Allemagne et des Pays-Bas de placer des chercheurs d'emploi des deux côtés de la frontière, à partir du même organisme. Dans le cadre

du projet INTERREG « youRegion », un SGA a été mis en place en collaboration avec l'ADG (Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft - le service de l'emploi de la Communauté germanophone) et la Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale de l'emploi allemande) dans la région frontalière, entre la Communauté germanophone de Belgique et l'Allemagne. Il s'agit d'une nouvelle étape vers un marché de l'emploi ouvert à 360 degrés.

Cette approche repose, au quotidien, sur la coopération de l'EMR et des organismes de conseils et de médiation avec l'Institut ITEM (Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation and Mobility) de Maastricht. Ce dernier fait fonction de « back office » et assiste les partenaires en leur offrant des analyses juridiques approfondies, des propositions de solutions, ainsi qu'un travail de lobbying pour la promotion des intérêts et préoccupations eurégionaux liés au marché de l'emploi transfrontalier et aux sujets eurégionaux y afférents.

Ces activités et approches sont secondées par le réseau EURES, établi de longue date. Coordiné depuis 2015 par l'EMR et pour l'EMR, dans le cadre du programme de financement EaSI, il œuvre à renforcer continuellement la coopération entre les différents acteurs, en concertation avec les partenaires de l'Euregio.

Les défis

Cependant, malgré les efforts fournis et les avancées engrangées, la situation du marché de l'emploi eurégional demeure complexe. Des obstacles linguistiques,

administratifs et juridiques subsistent encore. Un bon exemple étant la reconnaissance des diplômes de part et d'autre de la frontière. Au cours de la dernière décennie, malgré la crise économique européenne et mondiale actuelle, le nombre de travailleurs transfrontaliers est resté stable. Du moins, dans la mesure où ces chiffres sont fiables et comparables. Car même en 2020, force est de constater qu'il n'existe toujours pas de bases de données alimentées en continu et comparables entre les régions partenaires. La pandémie actuelle est susceptible d'exacerber les difficultés du marché de l'emploi et d'y entraîner des tensions. La question de la numérisation occupe le devant de la scène. Certes, des solutions pragmatiques et citoyennes ont été dégagées, qu'il convient d'approfondir et d'établir de manière systématique. Dans un même temps, les mois de pandémie traversés ont démontré que les conseils personnels et individualisés aux citoyens demeurent indispensables.

1.2.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Au cours des dix prochaines années, l'objectif devrait être la concentration sur les approches et services phares ainsi que sur les meilleures pratiques, afin de permettre l'élaboration d'un véritable marché de l'emploi ouvert à 360 degrés dans l'EMR.

La priorité devrait être donnée au développement eurégional des services GIP's et SGA's, pour arriver à une approche véritablement eurégionale de guichets uniques destinés aux citoyens. L'objectif n'est pas seulement de relier les offres des GIP's et des SGA's pertinentes pour le citoyen avec, à terme, la gamme élargie de services – en cours d'élaboration dans le cadre du projet youRegion –, et de les réunir sous un organisme commun : il s'agit aussi, dans l'idéal, de les rassembler sous un organisme de coordination régional. La création de tels centres de services et de centres destinés aux citoyens ne sert pas seulement

le marché de l'emploi transfrontalier, mais elle favorise également l'intégration eurégionale au sein de l'EMR.

Là encore, le réseau EURES, qui a fait ses preuves, joue un rôle prépondérant pour maintenir l'implication des acteurs et des institutions responsables de l'EMR de manière efficace et pérenne. Le but est de poursuivre la coopération eurégionale dans le cadre du FSE+, qui permettra d'ancrer EURES dans l'EMR.

Cela devrait être accompagné d'un renforcement de la coopération avec l'Institut ITEM, en vue de consolider l'expertise eurégionale, de cimenter le caractère back-office et de rendre les résultats de la coopération plus accessibles aux citoyens et aux parties prenantes. Dans ce contexte, l'expertise des professionnels des GIP's, des SGA's et d'EURES devrait être utilisée de manière plus transparente et efficace au sein de l'EMR.

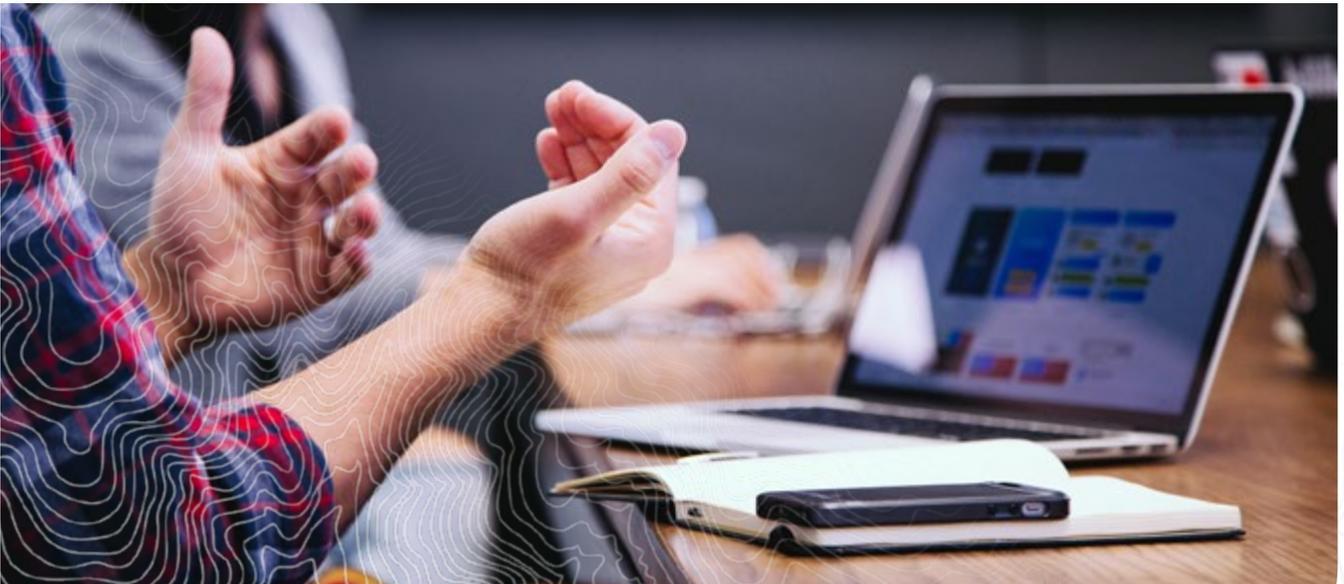
La mise en œuvre devrait également inclure la dimension numérique. Les conséquences de la pandémie, et la poussée vers la numérisation qui en résulte, rendent inévitable la digitalisation des procédés administratifs et de communication dans l'EMR au niveau eurégional, ainsi qu'une meilleure adaptation des offres de services aux besoins et aux pratiques numériques. Dans l'intérêt des citoyens de l'EMR, cela devrait être coordonné au niveau eurégional et continuer à prendre en compte la nécessité d'offrir des conseils personnels et individualisés

Les défis transfrontaliers amenés par la pandémie soulignent la nécessité de donner à la coopération eurégionale, une orientation opportune vers des perspectives de financement structurel et d'autres possibilités d'appui (INTERREG, FSE+, etc.). Dans la mesure du possible, en tant que GECT, l'EMR continuera à travailler sur ces thématiques en collaboration avec ses partenaires.

1.2.3. OBJECTIFS

- Établir un marché de l'emploi ouvert à 360 degrés dans le réseau des partenariats de l'EMR,
- Étendre et adapter les concepts de GIP et SGA aux exigences et besoins locaux, dans toutes les régions de l'EMR,
- Poursuivre et approfondir le réseau EURES dans le cadre du FSE+,
- Accentuer la coopération entre les centres d'expertise eurégionaux (ITEM, GIP, EURES, etc.),
- Numériser les canaux et services de communication eurégionaux,
- Garantir le financement structurel et le soutien à la stratégie EMR2030.

CONCLUSION



Cette approche, qui est spécifiquement adaptée aux besoins des citoyens et des entreprises de notre région, ne repose pas seulement sur la stratégie EMR2020 et la belle et longue coopération entre nos partenaires eurégionaux. Elle considère également le marché du travail comme une question transversale qui, dans le cadre de la stratégie EMR2030, se coordonne avec et s'aligne sur les processus des autres aspects du travail dans l'Euregio.

1.3.



ENSEIGNEMENT & FORMATION

À l'heure d'une mondialisation croissante, l'enseignement joue un rôle de plus en plus important, tant comme facteur de positionnement que comme élément décisif pour attirer, et garder, les esprits les plus brillants, mais aussi pour offrir à tout enfant et jeune adulte les mêmes chances. Cette constatation est d'autant plus valable pour l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), qui se situe au cœur de l'Europe.

1.3.1. DESCRIPTION DE LA SITUATION

Ici, l'enseignement, et en particulier celui des langues, était et reste un facteur essentiel pour s'entretenir véritablement avec ses voisins, travailler ensemble et apprendre les uns des autres. L'apprentissage des langues est donc un instrument fondamental pour l'intégration dans l'EMR, et dans l'Europe. Le renforcement de la connaissance des langues voisines et l'acquisition de compétences interculturelles permettent de mieux utiliser le potentiel offert par l'EMR dans son ensemble.

Dans son document « Border Orientation Paper - Euregio Meuse-Rhine », la Commission européenne écrit qu'il est important que les habitants de l'EMR parlent les langues les uns des autres, afin de permettre une bonne coopération transfrontalière. La Commission européenne a précisément identifié l'apprentissage des langues comme une priorité importante. L'un des objectifs de la politique linguistique de l'Union européenne est que tous les citoyens européens maîtrisent deux langues, en plus de leur langue maternelle. Quel meilleur endroit pour essayer d'atteindre cet objectif que l'Euregio trilingue ?

Les moteurs

L'EMR compte de nombreux exemples de projets et d'initiatives visant à améliorer la connaissance des langues voisines (allemand, français et néerlandais) et l'acquisition de compétences interculturelles, comme les labels « Écoles eurégionales », les écoles proposant le certificat « compétence eurégionale » (Euregiokompetenzzertifikat) et les « Écoles à profil eurégional ». En donnant la possibilité aux enfants de découvrir la langue du pays voisin dès l'école primaire, et de faire

connaissance avec des élèves de l'autre côté de la frontière, la citoyenneté eurégionale leur est pratiquement inculquée dès la plus tendre enfance. L'EMR encourage également les échanges transfrontaliers dans l'enseignement secondaire et professionnel, notamment par le biais du Fonds EMR pour les échanges scolaires transfrontaliers et les visites d'écoles. Le Prix littéraire des écoliers, le concours de poésie eurégional « Borderlines » et le concours NXT-TXT Euregio pour les jeunes auteurs de l'Euregio Meuse-Rhin, qui rassemblent les jeunes autour de la culture et de la littérature, figurent parmi les initiatives réussies.

L'Euregio possède un terrain éducatif exceptionnel, avec des universités et des établissements d'enseignement supérieur variés et compétents, ainsi qu'un secteur de recherche moderne et tourné vers l'avenir. La Euregio Summer School, mise en œuvre en collaboration avec les projets INTERREG Hyperegion, youRegion et emrconnect, montre que la coopération entre les universités et les hautes écoles de l'EMR est réalisable dans la pratique, et qu'elle offre en outre une plus-value considérable.

Plus-value qu'offre aussi le programme Open Borders Master Business Administrative. Ce programme, qui a vu le jour en 2012, offre aux managers expérimentés de l'Euregio de se former à une vision plus eurégionale de leur métier, afin d'acquérir des compétences de gestion internationale. Ce programme est organisé par les Universités de Liège, d'Aix-la-Chapelle et de Hasselt.

Le projet INTERREG EMRLingua conduit à la création d'un Centre de coordination et d'expertise eurégional pour les langues voisines et les compétences interculturelles. L'objectif du projet et du centre est de renforcer la position des langues voisines (français, allemand et néerlandais) et l'accent mis sur les compétences interculturelles dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel dans l'EMR, afin de réduire les frontières qui font obstacle en matière de marché du travail, d'éducation et de logement.

Les défis

Malgré les nombreux projets d'échange et d'apprentissage croisé, les initiatives se heurtent encore à des obstacles majeurs. Parmi ceux-ci, on peut citer le choix souvent privilégié de l'anglais comme deuxième langue étrangère, le manque d'harmonisation entre les systèmes scolaires, même au sein d'un même pays (en Belgique, par exemple, ce sont les trois communautés qui sont compétentes en la matière), la difficulté de financer des séjours transfrontaliers, la rigidité de certains programmes d'études et la concurrence d'autres choix dans l'enseignement secondaire, comme les sciences, par rapport aux langues. Un autre défi de taille constitue la problématique de reconnaissance des diplômes de part et d'autre de la frontière. Problématique qui entraîne des conséquences pour les futurs chercheurs d'emploi sur le marché eurégional.

1.3.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La coordination et les échanges sont des vecteurs clés de la poursuite du développement d'activités et d'initiatives, par l'EMR, dans le domaine de l'enseignement. Le Centre de coordination et d'expertise eurégional pour les langues voisines et les compétences interculturelles joue un rôle important dans la création d'une structure durable pour l'enseignement des langues voisines dans l'EMR, la mise en commun des connaissances et

des compétences au niveau eurégional, et l'obtention d'effets de synergie. Ce centre devrait servir de point de contact central pour les échanges transfrontaliers, de meilleures pratiques entre enseignants, la formation continue et les ateliers, les échanges et visites d'écoles, et les échanges individuels d'élèves ou les séjours d'études et les stages dans la région ou le pays voisins. Il faut encourager activement la promotion de ces activités.

La gestion des labels actuels d'Écoles à profil eurégional, d'Écoles eurégionales et d'écoles proposant le certificat « compétence eurégionale » sera également confiée au Centre de coordination. Il existe d'excellentes opportunités de poursuivre la diffusion de ces labels au sein de l'EMR. Le centre coordonne et facilite également la mise à jour et l'échange du matériel pédagogique eurégional existant ainsi que le développement de nouveau matériel pédagogique numérique attrayant dans les trois langues de l'Euregio.

Il est nécessaire de poursuivre et de développer d'autres initiatives culturelles et littéraires pour jeter des ponts entre les habitants des différentes régions partenaires, notamment entre les jeunes, et promouvoir la sensibilisation eurégionale et la connaissance de l'autre. On veillera aussi à renforcer les contacts entre les institutions et les acteurs de l'enseignement secondaire et professionnel des différentes régions partenaires. Un échange mutuel de connaissances et d'expériences, par exemple en matière de lutte contre le décrochage scolaire, améliore l'approche des problèmes.

La coopération entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur devrait également être renforcée, pour créer des effets de synergie. Des initiatives telles que la Summer School eurégionale y contribuent déjà. L'objectif est, notamment, de garder dans la région les étudiants ayant une bonne formation.

1.3.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

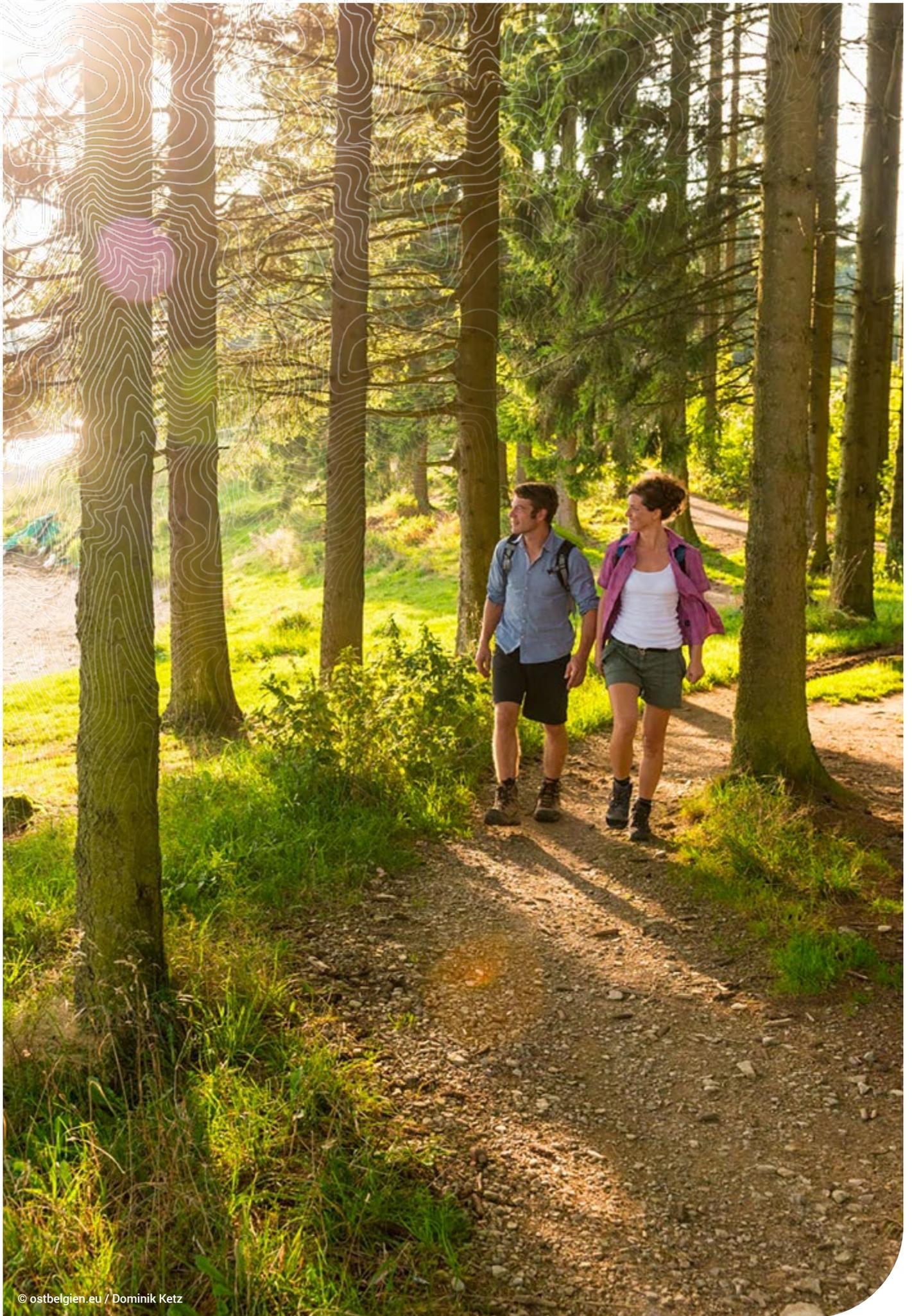
- Encourager l'apprentissage des langues voisines et l'acquisition de compétences interculturelles au sein et en dehors de l'enseignement régulier :
 - Attribution de labels et de certificats aux écoles et aux élèves, offre d'un portfolio scolaire numérique, mise à disposition de matériel pédagogique (numérique) attrayant.
- Promouvoir les échanges entre écoles et étudiants de différentes régions partenaires :
 - Visites de sites extrascolaires tels que les musées d'une autre région partenaire, visites d'entreprises, stages transfrontaliers.
- (Ré)instaurer le double, voire triple diplôme afin de faire face à la problématique de la reconnaissance des diplômes.

CONCLUSION



Un espace d'apprentissage sans frontières offre, aux élèves et aux étudiant(e)s de l'EMR, de nombreuses opportunités de formation, d'emploi et d'enrichissement intellectuel, qui seraient amoindries dans un espace purement national.

Essentiel à un marché du travail réellement eurégional, le plurilinguisme (et, en particulier, le français, l'allemand et le néerlandais) est encouragé à tous les niveaux de l'EMR. Il doit être accompagné de l'acquisition des compétences interculturelles et de la découverte mutuelle des habitants des autres régions partenaires ainsi que de mesures fortes au niveau institutionnel.



PAYSAGE & CLIMAT, TOURISME, CULTURE

Assurer les fondements naturels de la vie de manière durable et transfrontalière à l'heure du changement climatique. Révéler la diversité des paysages, des langages et des cultures. Rendre visibles la richesse et la diversité du secteur culturel et créatif. Rendre les événements culturels et le potentiel touristique accessibles au-delà des frontières. Voilà comment l'Euregio Meuse-Rhin conçoit cet espace de vie, fait de passion et d'enrichissement mutuel, où chacun, habitant ou visiteur, doit pouvoir trouver joie, santé, sérénité et détente.

2



PAYSAGE & CLIMAT

Parc des Trois Pays:

3.500⁺ km²

TOURISME

7.000⁺

Km de voies cyclables



CULTURE

320⁺ musées



2.1.



**PAYSAGE
& CLIMAT**

Avec la mise en œuvre d'activités dans le domaine « Paysage et climat », l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) rejoint les objectifs globaux de développement durable des Nations Unies³, le Green Deal européen et les stratégies de l'Union Européenne pour la biodiversité et l'adaptation au climat. Il existe de nombreux liens avec les autres domaines de la stratégie EMR 2030, en particulier la Culture, le Tourisme et la Santé (par exemple, dans le domaine d'un tourisme de santé transfrontalier doux), mais aussi l'Économie et l'innovation (par exemple, dans le domaine de l'économie circulaire basée sur les ressources biologiques).

2.1.1. SITUATION INITIALE ET CONTEXTE

L'EMR se distingue par l'attractivité de ses villes et de ses paysages. Outre les divers parcs nationaux et parcs naturels transfrontaliers, la vaste zone verte bocagère située au cœur de l'EMR offre un espace commun de vie, de détente et d'activité économique d'une grande qualité, autour des villes MAHHL+ (Maastricht, Aix-la-Chapelle, Hasselt, Heerlen, Liège, Genk et Sittard-Geleen). C'est la zone de projet du partenariat paysager « Le Parc des Trois Pays » (P3P), une association de coopération transfrontalière entre les autorités responsables de l'aménagement du territoire, de l'environnement et

de la conservation de la nature dans l'Euregio. Depuis deux décennies, tous œuvrent à la préservation et au développement durable de cet espace ouvert, sans frontières : les beaux paysages caractéristiques de l'EMR rassemblent, au-delà des frontières.

Sous la stratégie EMR2020, l'EMR a assumé le rôle de partenaire principal du P3P dans le cadre du « développement durable », comme thème transversal, et l'a développé en une plateforme eurégionale pour l'espace, la nature et le paysage.

Le Parc des Trois Pays

Le Parc des Trois Pays est un partenariat et une plateforme transfrontalières pour l'espace, la nature et le paysage dans l'Euregio Meuse-Rhin. Il est dirigé par une « instance à plusieurs niveaux » (autorités compétentes locales et centrales) au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Treize partenaires officiels venus de toutes les régions de l'Euregio Meuse-Rhin s'en occupent. Au sein du **groupe de projet**, qui se réunit 3 fois par an, des représentants de différents départements, tels que l'aménagement du territoire et du paysage, la protection de l'environnement et de la nature ou le patrimoine culturel, travaillent ensemble et échangent des idées. Le Parc des Trois Pays collabore également avec différents **groupes de travail**, parmi lesquels d'autres départements ou organisations sont impliqués au niveau opérationnel, comme le GT GéoDonnées, qui collecte des éléments géographiques dans une base de données SIG eurégionale. De toutes ces activités, l'objectif est de promouvoir la coopération transfrontalière au bénéfice du paysage commun et du développement durable de l'Euregio.

Les atouts

Le changement climatique et la politique européenne du « Green Deal » soulignent la nécessaire coopération transfrontalière entre les domaines du paysage, de la nature et du développement territorial, dans la droite ligne de la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030⁴ et de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit⁵.

L'EMR continuera à soutenir la coopération transfrontalière dans les domaines du territoire, de la nature et du paysage, en mettant davantage l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques.

Les défis

En tant qu'espace de vie et espace économique commun, le paysage est en constante évolution, et soumis à diverses tendances. On retiendra l'urbanisation croissante et la fragmentation par le biais des infrastructures et du changement structurel de l'agriculture. Mais aussi, et surtout, le changement climatique mondial.

Les inondations catastrophiques de juillet 2021 et la sécheresse de ces dernières années ont laissé des traces et des dégâts immenses et alarmants qui dépassent les frontières de l'Euregio : les précipitations intenses et les inondations, les vagues de chaleur et la mort d'arbres ne s'arrêtent pas à la frontière. De même, l'isolation des habitats et l'accumulation d'azote émanant de l'air sont des phénomènes transfrontaliers. Souvent, on ne trouve les solutions à mettre en place localement que grâce à une coopération transfrontalière.

2.1.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'EMR relève deux lignes directrices fondamentales : le travail commun à la résilience du paysage et l'espace ouvert sans frontières.

Travailler ensemble à la résilience du paysage face au changement climatique

Dans le paysage, les effets du changement climatique sont visibles et tangibles pour tous. En particulier, un excès ou un manque d'eau qui, associé à de fortes fluctuations des températures, menace la santé des personnes et des écosystèmes, et contribue à une diminution de la productivité des terres, de l'industrie forestière et des industries tributaires de l'eau. Comme la pandémie de COVID-19, la situation affecte les destins personnels et a d'immenses conséquences matérielles et financières. Des « solutions basées sur la nature » telles que les terrasses, les haies, les bandes tampons, l'agroforesterie et la végétalisation urbaine, notamment, peuvent amortir, ou même éviter, les effets du changement climatique (par exemple en favorisant le stockage de l'eau et du carbone dans les sols et la végétation).

Comment un paysage entier avec ses habitants, ses écosystèmes et ses branches d'activité peut-il donc devenir, par-delà les frontières, plus résistant au changement climatique ou, en d'autres termes, « résilient au climat » ? En travaillant différents axes ayant une pertinence transfrontalière, parmi lesquels...

- Une coopération dans les zones fluviales transfrontalières (par exemple, la Meuse, la Gueule, la Wurm, le Geer, etc.) pour atténuer l'impact des changements climatiques grâce à des solutions écologiques, comme l'amélioration de la rétention et de la qualité de l'eau dans le paysage et la protection de la vie dans et autour de l'eau.

»»» Axe « L'Eau en cours »

- Une coopération le long des corridors écologiques transfrontaliers pour restaurer les connexions vertes entre les zones Natura 2000 et dans les goulets d'étranglement urbanisés, pour que les espèces menacées puissent migrer et se propager plus librement, afin de s'adapter aux conditions climatiques changeantes.

»»» Axe « Corridors verts »

- Une coordination transfrontalière des stratégies territoriales et des projets de développement régional, afin que l'infrastructure bleu-vert dispose d'un espace suffisant pour produire des services de régulation du climat et d'autres services écosystémiques. (Le thème connexe du paysage souterrain et du patrimoine minier peut servir d'exemple de réflexion et de source de transformation)

››› Axe « Ressources foncières »

- La création d'expériences paysagères eurégionales en coopération avec le secteur culturel, touristique et de la santé afin que des endroits de détente soient mis à la disposition des gens, où ils peuvent entretenir ou restaurer leur santé, trouver de la joie, de la sérénité et un sentiment d'appartenance.

››› Axe « Le paysage-bonheur »

- Une coopération avec l'agriculture, la sylviculture et d'autres industries afin que les entreprises puissent continuer à bénéficier de la création de valeur et de la productivité de la nature, et réinvestir dans leur « emplacement paysager » (un marché eurégional des produits locaux durables et une compensation des gaz à effet de serre basé sur le paysage peuvent jouer un rôle de lien. Ceci comprend l'objectif de réduire le volume d'azote)

››› Axe « Eco-Innovation »

Un espace ouvert sans frontières

Avec sa devise « espace ouvert sans frontières au cœur de l'EMR », le Parc des Trois Pays n'offre pas seulement un espace de paysage commun, mais également un espace de réflexion ouvert et un lieu de rencontre, d'échange de perspectives, d'apprentissage entre les partenaires et les acteurs, et d'une meilleure coopération transfrontalière par-delà les frontières nationales, mais aussi entre les départements et les niveaux administratifs, les secteurs et les disciplines. Cette mission est un modèle pour une gouvernance

transfrontalière du paysage à multiples niveaux. Elle a déjà éveillé l'intérêt d'autres régions et réseaux européens. Le GECT EMR, le réseau du Parc des Trois Pays et les régions partenaires utilisent différents moyens et formats pour façonner et stimuler la ou les coopération(s), tels que l'organisation de réunions et de groupes de travail eurégionaux, l'intégration de données et d'études transfrontalières, le soutien d'initiatives transfrontalières par la prise de contact et la mise à disposition d'informations, ainsi que le lancement et, le cas échéant, la réalisation de projets.

Pour utiliser au mieux ces ressources, les initiatives poursuivies dans le cadre de la stratégie EMR2030 selon les axes prédéfinis seront celles qui présentent une forte alliance transfrontalière et la plus-value eurégionale la plus importante.

*Avec sa devise
« espace ouvert sans frontières
au cœur de l'EMR »
le Parc des Trois Pays joue
un rôle de pionnier en Europe
dans la création d'un partenariat
pour le paysage transfrontalier.
C'est un lieu de rencontre et
un espace ouvert pour l'échange
intellectuel et la coopération pour
le développement durable.*

2.1.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

En s'appuyant sur l'expérience et les connaissances de ces dernières années ainsi que sur les réseaux créés, la coopération fructueuse du consortium Parc des Trois Pays doit être approfondie et étendue à d'autres acteurs, tels que les nombreuses organisations de la nature et du paysage actives dans l'EMR, dans le but de préserver l'espace ouvert et de développer ensemble le paysage eurégional de manière durable et résiliente au climat.

Objectifs spécifiques

- Renouveler le partenariat du Parc des Trois Pays et améliorer sa structure de gouvernance,
- Renforcer le Parc des Trois Pays en tant qu'organisation faitière transfrontalière pour les organisations locales intéressées (par exemple, parcs naturels et nationaux, associations de paysages, groupes d'action locale, etc.) qui sont actives, innovantes et impliquées dans l'Euregio pour le climat, l'environnement et le paysage, en particulier dans les axes de développement cités,
- Promouvoir la coopération transfrontalière dans le domaine du paysage et du climat, en mettant l'accent sur l'adaptation au climat et des solutions écologiques, conformément au Green Deal de l'UE,
- Développer l'Euregio en tant que point nœud du réseau transeuropéen de la nature (RTE-N), et des infrastructures bleu-vert transfrontalières, avec des effets win-win pour le climat, la santé, le tourisme et l'économie,
- Favoriser une prise de conscience publique et politique plus forte du paysage commun, des effets transfrontaliers du changement climatique, de la création de valeur illimitée des infrastructures bleu-vert et des succès de la coopération transfrontalière.

Actions ciblées

- Mise en œuvre de l'accord de coopération du Parc des Trois Pays et son renouvellement en 2024,
- Extension du système d'information géographique (SIG) eurégional du Parc des Trois Pays pour intégrer d'autres données, pertinentes pour un paysage résilient au climat, comme base de travail,
- Analyse des stratégies d'adaptation au climat des partenaires, en ce qui concerne les interfaces transfrontalières et les opportunités de coopération,
- Accompagnement des acteurs locaux et régionaux dans la coordination transfrontalière des stratégies territoriales et des développements de projets au regard de l'axe « Ressources foncières »,
- Organisation d'autres activités transfrontalières (ateliers, événements, études, etc.) en relation avec les autres axes de développement cités.

CONCLUSION



Le « paysage » est de plus en plus utilisé, tant au niveau international que dans les régions partenaires de l'EMR et du P3P, comme point de départ d'un développement territorial durable, et comme cadre structurant de transition. Avec la Convention européenne du paysage comme référence, le paysage est le dénominateur commun dans le réseau du Parc des Trois Pays. Il rassemble différents niveaux et départements d'administration possédant des compétences dans les domaines de l'environnement, de la nature, de l'aménagement du territoire, de l'eau et du patrimoine culturel, et sert de point d'ancrage à de nombreux autres acteurs (par exemple, les organisations privées de protection de la nature et du paysage, l'agriculture, les sociétés de gestion de l'eau, les urbanistes, etc.).

2.2.



TOURISME

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) concentre, sur son territoire, bon nombre de lieux et d'attractions touristiques très diversifiés. Son histoire, ses différentes cultures et la diversité de son patrimoine historique, industriel et naturel, constituent sa richesse.

2.2.1. DESCRIPTION DE LA SITUATION

La crise de ce début de décennie a joué un rôle de catalyseur et d'accélérateur des comportements des touristes et des citoyens, obligés de repenser leur quotidien, mais aussi leurs loisirs. On voit également se développer une conscience pour un développement durable. L'attrait pour un tourisme plus local s'est donc considérablement renforcé. Ce changement de comportement doit être pérennisé.

Les atouts

Considéré comme un élément essentiel au développement économique, le tourisme contribue à l'intégration sociale de la région. D'une part, on parlera du tourisme comme « l'économie des loisirs » : il génère un emploi local, non délocalisable, et qui représente une palette de fonctions très variée. Le tourisme participe à la dynamique de nombreux secteurs d'activités locales. La gastronomie, l'hôtellerie, l'artisanat, le commerce de détail, le domaine culturel, l'événementiel ou encore le milieu agricole ne sont que quelques exemples, parmi d'autres, où le tourisme amène une plus-value. Les thématiques telles que la mobilité, le développement durable, les circuits courts, les enjeux écologiques s'y expriment aussi fortement. Le secteur du tourisme peut jouer, dans bien des domaines, un rôle central et dynamique. D'autre part, l'aspect social n'est pas à négliger. Le secteur du tourisme est un vivier d'emplois très variés, d'un niveau qualifiant faible à très élevé (selon la région dans laquelle l'emploi va s'exercer, les demandes et les cursus nécessaires varient).

S'agissant de tourisme, on s'attachera également à la qualité de vie. Le bien-être que le touriste doit ressentir quand il découvre une région ne peut émaner, en effet, que du bien-être ressenti par la population locale. Une région n'est attirante que si ses propres habitants ressentent ce bien-être et le font rayonner. Cet enjeu est désormais, à des degrés divers, au cœur des stratégies de développement des régions partenaires de l'EMR. Dans une vision à court terme, on peut vite aspirer à une augmentation du nombre de touristes, donc à l'apparition d'un tourisme de masse, garant de rapides retombées économiques. Or, l'enjeu de la qualité de vie des citoyens comme vecteur d'attrait touristique (un citoyen heureux communique l'image d'une région où il fait bon vivre) rend cette vision caduque. En effet, chacune des régions de l'EMR aspire à une plus grande qualité de l'offre, qui engendrerait des retombées économiques plus importantes : un touriste qui se sent bien et apprécie un service sera enclin à accepter de mieux le rétribuer.

Le bien-être que le touriste ressent quand il découvre une région ne peut émaner que du bien-être ressenti par la population locale.

Les freins

La coopération transfrontalière dans le domaine du tourisme se heurte à 3 groupes de difficultés.

Premièrement, chaque région est organisée et structurée de manière différente. Les tâches liées à la création ou à l'expansion d'infrastructures, le soutien aux acteurs de terrain, la communication, la promotion et la commercialisation de l'offre touristique sont répartis différemment. Le domaine relève souvent de l'autorité publique, que ce soit au niveau communal, cantonal, provincial, régional, ou avec un transfert de compétences vers des associations sans ou à but lucratif. Cette répartition des compétences conduit à une multitude d'offices et d'agences de tourisme chargés de guider le touriste.

Deuxièmement, les objectifs poursuivis peuvent être différents selon le niveau de pouvoir (au vu de ses compétences particulières) qui exerce son rôle dans le domaine. Un objectif uniquement axé sur la performance et le profit pourrait ainsi conduire à des relations de concurrence entre des autorités locales, sans parler d'une concurrence entre régions. Il peut paraître difficile

de trouver les bons dénominateurs communs parmi un si grand nombre d'acteurs.

Troisièmement, chaque région a développé ses propres projets emblématiques pour répondre aux attentes des touristes. Chacune propose de nombreuses offres pour rencontrer l'exigence du touriste de vivre une expérience unique et authentique : des itinéraires cyclables, « sur l'eau » ou « dans les arbres », des expériences de réalité augmentée, des découvertes gastronomiques, des festivals, des parcours thématiques, etc. Il s'agit de permettre à tout visiteur de s'immerger dans un endroit et un moment particuliers, qui sollicitent tous ses sens.

En dépit de la difficulté de mettre en place une coopération transfrontalière, l'EMR peut se targuer d'un certain nombre de projets transfrontaliers, souvent portés de manière bi- ou trilatérale. Le projet VENNBAHN peut être considéré comme un succès. Les projets RANDO-M et Cycling Connects indiquent, quant à eux, que la priorité de la coopération transfrontalière en Euregio était, et est toujours, principalement tournée vers le tourisme doux, avec la randonnée et le cyclisme.



2.2.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les partenaires voient un intérêt à développer un groupe de travail permanent pour accompagner la déclinaison de la Stratégie EMR2030 et, le cas échéant, l'adapter selon les besoins. Ce groupe de travail devra pouvoir être étendu, favoriser l'émergence d'autres groupes selon des thématiques particulières et les besoins rencontrés, afin de coller au plus près du terrain. Ce sera la première étape d'une bonne coopération transfrontalière. On doit voir ce groupe comme un lieu de rencontre, d'échange de bonnes pratiques et de soutien à des projets et initiatives dépassant les frontières, ou au sein d'une région partenaire.

Les différents opérateurs souhaitent avoir accès, partager et communiquer des informations sur les projets, les activités, les événements et les offres touristiques disponibles dans chacune des régions partenaires. À l'échange de compétences et d'expériences s'ajoute la volonté de favoriser l'émergence d'un flux d'informations accessible tant aux professionnels qu'aux utilisateurs. On ne part pas d'une page vierge : des projets anciens peuvent servir de point de départ à une meilleure transmission de l'information, au-delà de chaque territoire régional. Il s'agit de systématiser des études de marché sur les déplacements des publics cibles et les comportements de loisirs au sein de l'Euregio.

L'objectif est de mieux comprendre le tourisme transfrontalier afin d'adapter l'offre à la demande, et de l'enrichir sur l'ensemble du territoire. Des produits innovants doivent être mis en place dans le domaine du tourisme actif et doux, en s'appuyant d'abord sur l'infrastructure existante. La randonnée et le cyclotourisme sont les axes prioritaires. Il s'agit aussi de créer, ou d'approfondir, de nouvelles activités pour

un tourisme nautique et équestre. L'infrastructure doit être étendue, améliorée, modernisée et complétée là où c'est nécessaire, afin de garantir une continuité des routes à un niveau transfrontalier. En prenant exemple sur un itinéraire international le long de la Meuse pour les cyclistes, les plaisanciers ou les canoéistes, voire les cavaliers, les liaisons manquantes ou les équipements nécessaires (bornes de recharge pour vélo électrique, aires de repos, aires de jeux pour enfants, signalisation, etc...) doivent être fournis. Des routes thématiques ont déjà été créées par le passé et méritent peut-être d'être dépoussiérées et rénovées : la Route d'Artagnan, la Route Charlemagne, la Via Belgica... D'autres peuvent être approfondies : autour du patrimoine, de la gastronomie, du passé minier ou industriel/sidérurgique, ou encore autour de l'activité commerciale dans nos régions.

L'introduction des nouvelles technologies augmentera encore l'expérience individuelle (réalité augmentée, comme pour le projet TERRA MOSANA, etc.). La commercialisation des offres peut avoir lieu en étroite concertation, mais toujours via les structures existantes des partenaires respectifs. Un marketing à caractère eurégional n'est pas souhaité : l'EMR doit se présenter comme la somme de toutes les richesses et particularités de chacune de ses régions, dont l'ensemble des singularités est une force. Cette image peut être promotionnée par l'EMR à l'attention d'un public-cible plus européen (foire internationale, etc.).

L'EMR a également un rôle à jouer pour assurer la meilleure accessibilité de son offre à une population plus dépendante, ou confrontée à un handicap et tributaire de besoins spécifiques en termes d'accès et de mobilité (les personnes à mobilité réduite).

2.2.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

Certaines thématiques abordées ici touchent à des matières débattues dans plusieurs groupes de travail au sein de l'EMR. On constate, par exemple, la nécessité d'une synergie entre les groupes de travail culture, mobilité, développement durable, économie et innovation, marché du travail et éducation. Certains aspects devraient pouvoir être déposés dans ces groupes, afin d'être analysés par les experts des domaines en question.

- **Mettre en place le groupe de travail EMR d'accompagnement stratégique et créer des groupes de travail thématiques suivant les besoins (création d'une plateforme d'échange entre les acteurs de terrain sur les projets et activités, et émergence et accompagnement de projets transfrontaliers),**
- **Former/professionnaliser le secteur : inventaire des cursus et analyse des besoins des petites et très petites structures de tourisme (comptabilité, utilisation des nouvelles technologies, notamment),**
- **Digitaliser le secteur afin de connecter les régions et les gens via :**
 - Recueil et analyse des données sur les flux touristiques en Euregio permettant de dégager les comportements et les besoins de l'utilisateur,
 - Accès aux nouvelles technologies pour les professionnels et les utilisateurs,
 - Personnalisation de l'offre touristique,
 - Création de produits favorisant l'immersion (création d'outil de réalité augmentée, réalité virtuelle, accès direct à des compléments d'information, bornes d'information numérique multilingues, etc.) ,
 - Échange d'informations entre les 5 régions partenaires afin d'en faire bénéficier l'utilisateur final : tendre vers une simplification, voire une automatisation, de la mise à disposition de l'information.
- **Développer des produits touristiques transfrontaliers et augmenter la qualité de l'offre par des infrastructures plus complètes via :**
 - Plus grande accessibilité et harmonisation de l'information disponible dans les différentes régions partenaires (par exemple, les labels de qualité basés sur des critères qui diffèrent d'une région à l'autre),
 - Facilitation de déplacement du touriste en proposant une meilleure articulation des moyens de transport individuels et collectifs,
 - Développement des produits touristiques transfrontaliers : routes pédestres, cyclistes, nautiques ou équestres autour de thématiques particulières,
 - Émergence de routes thématiques sur l'ensemble du territoire eurégional, des connexions manquantes, une même qualité de l'offre sur l'ensemble du territoire, et possibilité à chaque partenaire d'en assurer la meilleure promotion,
 - Amélioration de la qualité des routes thématiques en assurant la présence d'équipements suffisants (bornes de recharge pour les vélos électriques, aires de jeux pour les familles, aires de repos, etc.),
 - Meilleure accessibilité à l'offre de mobilité et une meilleure articulation des différents modes de transport individuels et collectifs,
 - Meilleure lisibilité pour le touriste des labels de qualités utilisés dans chacune des régions en tendant vers une harmonisation des critères d'attributions.

- **Penser développement durable :**
 - Amélioration et utilisation, de manière optimale, de l'infrastructure déjà existante en assurant son expansion, dans une vision responsable et durable,
 - Accompagnement des professionnels dans une gestion durable de leur activité (Relais de sensibilisation auprès du client, Gestion des déchets, Gestion de l'énergie, Favorisation des circuits-courts),
 - Accompagnement du touriste dans le changement de ses comportements (rôle d'éducation),
 - Implication du citoyen dans le projet pédagogique d'un tourisme durable.
- **Mettre en valeur le patrimoine culturel commun de l'EMR,**
- **Assurer une disponibilité d'offre accessible à tous, en ce compris les personnes à besoins spécifiques : le tourisme n'est pas seulement une question d'argent. Un tourisme accessible et durable est possible pour tout un chacun,**
- **Proposer annuellement une thématique eurégionale qui servira de fil rouge au développement de la stratégie touristique en mettant en avant un volet particulier du secteur.**

CONCLUSION

Que ce soit l'offre, la formation, la professionnalisation, la numérisation, l'éducation permanente, la sensibilisation au développement durable ou un meilleur aménagement des infrastructures, tout contribue à l'augmentation sensible de la qualité touristique de nos régions. Une plus grande qualité et une offre plus riche peuvent concourir à une meilleure rétribution des acteurs du secteur, une amélioration de l'attractivité de l'emploi, une fidélisation du public et une amélioration de l'image des régions, tant pour l'habitant que pour le visiteur. L'image sera celle d'une région riche et accueillante, où il fait bon vivre.

2.3.



CULTURE

La rencontre de plusieurs cultures au sein de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) permet de mener une réflexion novatrice et apporte, outre la création d'un patrimoine artistique et culturel, une contribution essentielle au développement du marché de l'emploi et une réelle plus-value économique.

2.3.1. SITUATION INITIALE ET CONTEXTE

Le paysage culturel de l'EMR, dans son ensemble, apparaît extrêmement coloré et dynamique : les cultures, mais aussi les représentants de diverses initiatives et entreprises artistiques et culturelles, s'y rencontrent, s'y croisent et s'y enrichissent mutuellement. Cependant cette richesse, et cette variété, sont également des défis, à bien des égards.

Les atouts

Le paysage culturel favorise une réflexion innovante, apporte des biens culturels et sociaux, et consolide le marché du travail comme le tourisme. Les industries culturelles et créatives contribuent également, de manière significative, au produit intérieur brut (PIB) de l'EMR, surpassant même la moyenne nationale⁶.

Le travail créatif et artistique se déroule, de plus en plus, dans un contexte transfrontalier et international. Les réseaux et les promoteurs économiques eurégionaux et internationaux soutiennent activement cette démarche dans l'EMR. Les initiatives à caractère eurégional et international touchent à de nombreux domaines (lire aussi ci-contre).

Rencontres artistiques eurégionales

- *Creative Hub Euregio (CHE)* – Des esprits créatifs aident d'autres esprits créatifs de l'EMR à se rencontrer et à poursuivre leurs projets, et conseillent les décideurs politiques.
- *Hello Creator Tour* – contribue à la visibilité du monde créatif dans l'EMR grâce à son « Mois des ateliers ouverts » met des réseaux à disposition et propose des événements de formation continue et d'information.
- *SMART-Coop* – la coopérative de et pour les indépendants et les créatifs, active en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et en Autriche, s'occupe du développement et de la gestion de projets ainsi que des thèmes transfrontaliers des industries culturelles et créatives.
- *Auf Ins Museum! Naar Het Museum!* réunit 26 musées de l'est de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne dans la région frontalière de l'EMR. Il est prévu que cette initiative débouche sur un Pass Musées eurégional.
- *Very Contemporary* regroupe 11 musées d'art contemporain dans l'EMR et propose des visites, des activités communes et des expositions.
- *SPACE Collection People* crée des collections d'art public par le biais du crowdfunding, pour soutenir les jeunes artistes de l'Euregio.
- La *Task Force Cross-Border Culture* de l'Association des régions frontalières européennes (T4CBC-AEBR) relie les initiatives culturelles entre les régions frontalières en Europe.

Les défis

La pandémie de COVID-19 a accentué l'urgence de reconnaître les statuts et de coordonner le soutien des artistes et travailleurs culturels au-delà des frontières. Elle est venue s'ajouter aux contraintes que rencontre généralement le domaine culturel dans l'EMR : la diversité du financement et des formes juridiques des statuts et contrats de travail des artistes et créatifs, dont les revenus sont généralement faibles⁷ ; les approches, perceptions et perspectives de soutien différentes ; le manque de visibilité, et de marketing, dans les régions voisines ; et une charge administrative lourde pour les 90 % de très petites entreprises culturelles et créatives⁸ de l'EMR.

Ensuite, le paysage culturel et créatif de l'EMR est encore loin d'être perçu et exploité dans sa pleine mesure par la population et les visiteurs, ainsi que par les organisations culturelles et les artistes.

Enfin, on constate un manque général de visibilité, de coordination, d'instruments et de financement, bien qu'il existe un certain nombre d'initiatives, de développements positifs et de processus fascinants, telles que le Pass Musées ou les réseaux **bottom-up** déjà mentionnés.

En matière de financement eurégional/européen, les programmes tels que Europe Créative ou INTERREG se caractérisent par une charge administrative élevée, un manque de capacité financière de la communauté culturelle, et la difficulté de trouver des partenaires équivalents au-delà des frontières ou à un niveau transnational.

Le financement People to People s'avère le niveau approprié pour les projets eurégionaux. Cependant, même dans ce cas, la charge administrative est élevée

pour les petits promoteurs de projets et la contribution propre de 50 %, le préfinancement ou la charge administrative demeurent souvent des obstacles insurmontables. Le nouveau programme INTERREG, bien plus léger d'un point de vue administratif, devrait faciliter le travail des acteurs culturels. Cette facilitation administrative englobe aussi le financement People to People.

La pandémie de COVID-19 a accentué l'urgence de reconnaître les statuts et de coordonner le soutien des artistes et travailleurs culturels au-delà des frontières.

2.3.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Afin de développer le potentiel eurégional des industries culturelles et créatives, et de soutenir les acteurs du secteur culturel et créatif, les actions et mesures eurégionales doivent être adaptées aux besoins.

Les initiatives des artistes et des créateurs, telles que celles qui ont permis de créer des réseaux (d'entraide) eurégionaux au cours de la dernière décennie, peuvent contribuer à identifier les besoins et à supprimer les obstacles. Il serait judicieux de faire le point sur ces réseaux et d'en sécuriser un maximum de manière structurelle. Il faut continuer à développer les réseaux, les relier entre eux, les développer en continu et surtout, là où c'est nécessaire, assurer financièrement les réseaux **bottom-up**.

Afin d'identifier les besoins et le développement du monde créatif, le flux d'informations sur les opportunités transfrontalières entre les créateurs de la culture, les administrations et les citoyens, doit également être relié, mis en commun et rendu accessible à tous. Ces informations doivent, si possible, être rassemblées en un seul endroit.

Cela nécessite, dans un même temps, de poursuivre la numérisation du secteur culturel et créatif, y compris les musées, et de mettre en place une base de données de la culture pour l'EMR et sa population. Des initiatives telles que le Pass Musées « Auf ins Museum! » doivent également être étendues à l'ensemble de l'EMR.

2.3.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

Parmi les objectifs, on travaillera les divers axes suivants :

- **Un guichet unique (One-Stop-Shop) doit être créé en étroite concertation avec les régions partenaires et les autres acteurs concernés : point de contact unique servant de carrefour pour les initiatives eurégionales et les réseaux ainsi que pour les compétences régionales existantes en matière de conseil et de promotion culturelle et économique dans l'EMR. Ce guichet unique, en plus d'assurer la visibilité et la sécurité des initiatives eurégionales et des réseaux, devrait fournir des informations adéquates pour :**
 - Conseiller les créateurs de la culture et de l'art,
 - Éclairer le niveau politique de l'Euregio sur les développements et les questions d'actualité,
 - Contribuer à réduire les obstacles en période de pandémie et au-delà, et à rendre les initiatives et les programmes d'aide régionaux et nationaux accessibles par-delà les frontières,
 - Informer les créateurs de la culture et de l'art de manière proactive sur les « appels » en cours,
 - Soutenir les réseaux eurégionaux et les parties prenantes dans leur participation à des projets, des événements et des foires, à l'échelle eurégionale et internationale,
 - Favoriser l'établissement de liens régionaux et internationaux entre les initiatives, en les connectant aux réseaux internationaux,
 - Favoriser l'échange de formations et d'idées pour les artistes et les créatifs et vérifier la possibilité de transposer dans l'EMR les initiatives existantes dans les régions partenaires,
 - Offrir un encadrement, notamment pour la préparation des demandes de subventions, la recherche de partenaires et l'aide à la traduction,
 - Promouvoir l'inventorisation et l'usage commun de lieux,
 - Développer structurellement les concours eurégionaux dans le domaine de la créativité,
 - Développer un répertoire des réseaux et des acteurs culturels de l'EMR,
 - Soutenir les initiatives qui favorisent le multilinguisme ou permettent au public de percevoir l'offre eurégionale, telles que l'utilisation de sous-titres au théâtre,
 - Promouvoir la mobilité des créateurs artistiques et culturels, en particulier pour les événements culturels transfrontaliers et la suppression des obstacles à la mobilité.

- **Promouvoir la visibilité de l'Euregio en tant que région culturelle :**
 - Création d'une base de données pour la culture : Créer une plateforme eurégionale permettant l'échange de données sur la culture et les événements. Y compiler toutes les données eurégionales en reliant les bases de données régionales/locales existantes et les rendre accessibles gratuitement sur des plateformes locales et régionales de manière transfrontalière, pour tous les groupes cibles,
 - Création d'un Pass Musées : Développer et étendre la carte musées eurégionale, la billetterie et le marketing, ainsi que l'intégration à la base de données pour la culture.
- **Accélérer la numérisation : Numériser le patrimoine culturel et les musées et créer une plateforme pour la numérisation du secteur artistique,**
- **Protéger et promouvoir le patrimoine culturel de l'Euregio : Revitaliser le patrimoine culturel de l'Euregio et améliorer la sensibilisation à notre histoire commune,**
- **Initier un financement People to People : Faciliter la mobilité et l'échange d'artistes et d'initiatives dans l'EMR. Par exemple, en réduisant les contributions propres, en reconnaissant le volontariat, en offrant plus de flexibilité et en réduisant la charge administrative.**

CONCLUSION

Il est particulièrement important de rendre visibles la richesse et la diversité du paysage culturel et créatif eurégional pour les citoyens et les visiteurs de l'EMR, mais aussi pour la scène culturelle internationale, l'économie et le tourisme. Les événements culturels doivent être transportés et rendus accessibles au-delà des frontières afin de pouvoir concevoir l'Euregio comme un espace de vie fait de passion et d'enrichissement, de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Euregio, de positionner et d'ouvrir le domaine culturel de l'Euregio à l'international, notamment pour le tourisme et, enfin, de le reconnaître en tant que secteur d'emploi local.

MOBILITÉ & INFRASTRUCTURE, SÉCURITÉ, SOINS DE SANTÉ

Échanger des pratiques prometteuses et des savoir-faire. Développer des synergies afin de réduire les inégalités. Promouvoir la santé et la sécurité, par le biais de messages communs, harmonisés. Créer des connexions efficaces, en matière de mobilité comme de communication et de lutte contre la criminalité. Dans les domaines de la mobilité, de la sécurité et de la santé, le rôle de l'EMR en tant que partenaire s'affirme, et son approche s'oriente vers la pratique et les acteurs de terrain.

MOBILITÉ

23.500⁺



tickets Euregio
vendus en 2020



SÉCURITÉ

24.000

dossiers traités
par EPICC en 2020

1.300⁺



interventions transfrontalières
des services de secours par an

SOINS DE SANTÉ

50⁺ hôpitaux



3.1.



MOBILITÉ & INFRASTRUCTURE

La mobilité transfrontalière a été identifiée comme l'une des problématiques clés lors des sommets citoyens de ces dernières années. Un réseau de transport multimodal dense apporte une première réponse à la demande croissante de mobilité transfrontalière dans l'Euregio Meuse-Rhin (EMR).

3.1.1. DESCRIPTION DE LA SITUATION

Le grand nombre de connexions de transports publics transfrontaliers (bus et trains) illustre l'importance accordée à la question de la mobilité dans l'EMR. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine.

Selon l'accord signé en 2018 entre le Centre de coordination eurégional de l'Association des Transports publics d'Aix-la-Chapelle (Aachener Verkehrsverbund – AVV) et l'Euregio Meuse-Rhin, le Centre de coordination met en œuvre les mesures en matière de mobilité, et soutient et coordonne la coopération de l'ensemble des acteurs de la mobilité dans l'entière de l'EMR. En dehors des réunions de travail régulières, les entreprises du secteur du transport et les autorités de la mobilité publique échangent également au sein du groupe de travail TTM (Ticketing, Tarifs, Marketing). Elles ont obtenu de belles avancées, à commencer par l'Euregoticket, mais se heurtent encore à quelques soucis en matière d'infrastructures, notamment.

Les progrès

L'Euregoticket et le Bike-Ticket, disponible depuis 2020, peuvent être mentionnés ici comme exemples de produits communs. Tous deux facilitent l'usage des transports en commun dans la région transfrontalière grâce à un billet commun accepté par toutes les sociétés de transport. L'extension de la zone couverte par le billet de train belge à la gare centrale d'Aix-la-Chapelle, et l'intégration des villes frontalières de La Calamine, Vaals, Kerkrade et Heerlen dans l'organisation tarifaire de l'AVV, peuvent être également citées comme

exemples de l'étroite collaboration transfrontalière.

Trois projets phares sont actuellement en cours : « EMR Connect » (ECON) d'INTERREG V-A, « easyConnect » et « MaaS » (Mobility as a Service). EMR Connect réunit un consortium de 14 partenaires qui travaillent sur une multitude de questions liées à la mobilité dans l'EMR. Il œuvre notamment à l'agrandissement de l'offre tarifaire eurégionale, au développement de mesures touchant à la numérisation et à l'extension de la zone du « NRW Semesterticket » (ticket semestriel pour toute la Rhénanie-du-Nord-Westphalie) d'Aix-la-Chapelle à la province du Limbourg. Le projet easyConnect teste, à grande échelle, une technologie révolutionnaire pour la billetterie électronique transfrontalière. Quant au projet pilote néerlandais MaaS, il développe une application multimodale ergonomique, qui permettra également la planification et la réservation de nombreux moyens de transport, sans être limité par les frontières.

Il existe une coopération étroite en dehors des projets financés par l'UE. La coopération constructive entre l'Allemagne et les Pays-Bas dans le cadre de l'appel d'offres pour la concession régionale du Limbourg, la mise en service de la ligne RE18 entre Aix-la-Chapelle et Maastricht et l'élargissement du « NRW Semesterticket » à la ville de Maastricht, peuvent sans hésiter être considérés comme des exemples de réussite de ces dernières années.

Les défis

Parmi les obstacles au transport public transfrontalier, on note la divergence des structures de financement

nationales. Par exemple, l'État belge permet aux personnes âgées belges d'utiliser gratuitement les transports publics, mais uniquement dans les limites de son territoire. On constate aussi le manque ou l'absence d'infrastructures (en particulier dans le transport ferroviaire), différentes obligations nationales pour les véhicules ou encore une différence de normes techniques, tels que le calendrier national et les données en temps réel.

3.1.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Qu'il s'agisse de l'amélioration des services transfrontaliers, des offres transfrontalières de tarifs et de billets ou de l'information transfrontalière pour les passagers, le défi est de répondre à une demande de mobilité en constante augmentation dans l'EMR, et de rendre les transports publics locaux de la région attractifs et durables, au-delà des frontières. Diverses pistes se dessinent.

Le développement de l'infrastructure ferroviaire transfrontalière et l'amélioration de l'offre de services dans le transport ferroviaire transfrontalier local de passagers figure parmi les priorités. Des « liaisons ferroviaires manquantes » ont été identifiées, comme la liaison entre Hasselt et Eindhoven. Leur rentabilité est actuellement à l'étude. L'interconnexion transfrontalière des lignes ferroviaires est également d'une importance capitale, comme en témoigne la création d'une liaison directe entre Aix-la-Chapelle et Bruxelles pour le transport local, la liaison d'Aix-La-Chapelle à la Randstad (Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht) en passant par Eindhoven et l'interconnexion de la ligne RE18 de Maastricht à Liège. Le service de bus transfrontalier doit, lui aussi, être optimisé. Il y existe, par exemple, une volonté de connecter Hamont-Achel à Weert. Pour la connexion entre Montjoie et Eupen, l'utilisation du Netliner, déjà en service dans la région de Montjoie où il opère comme bus à horaire flexible pour les transports non programmés est la solution évidente.

Il s'agit aussi, pour rendre l'utilisation de ces services la plus attrayante possible dans un contexte transfrontalier, de développer davantage l'offre tarifaire transfrontalière. L'objectif est de faire en sorte que les tarifs puissent être calculés simplement pour l'ensemble du voyage, sans avoir à soucier des frontières à l'achat des billets, tout en recevant un aperçu précis de tous les coûts encourus. Il existe déjà des plans concrets entre la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW) et les Pays-Bas : il s'agirait d'allier la tarification actuelle utilisant une carte à puce pour les transports publics des Pays-Bas à la tarification électronique de la NRW basée sur la distance du trajet. En outre, les produits existants à tarif fixe, tels que l'Euregioticket et le Bike-Ticket correspondant, continueront à être développés.

L'harmonisation de la billetterie permettra également aux utilisateurs de voyager aisément dans les transports locaux et, bien sûr, par-delà les frontières, grâce à l'achat d'un billet unique. Cette approche, basée sur un système de « ID-ticket » déjà été expérimentée dans le cadre d'un projet pilote, vise à lier entre elles les différentes normes nationales en matière de billetterie électronique, et à faciliter la mise en place d'une billetterie interopérable au-delà des frontières nationales. Ce faisant, l'utilisation transfrontalière des transports publics n'aura jamais été aussi simple, et permettra d'éliminer concrètement les barrières actuelles. L'information transfrontalière aux passagers, en termes d'horaires, de travaux et d'accessibilité sera rapidement disponible, en temps réel, pour l'ensemble de l'EMR, dans les arrêts de bus, les gares et en ligne.

L'EMR et ses partenaires vont également se concentrer en priorité sur les innovations dans le domaine de la mobilité. L'EMR désire soutenir les parties concernées, en particulier dans le domaine de la mobilité connectée, donc sur smartphone, afin de s'établir comme une région pionnière. Ainsi, d'une part, les sections transfrontalières seront desservies par des bus à propulsion électrique et,

d'autre part, les modèles existants, tels que le domaine du partage de vélos électriques, seront étendus à l'EMR de manière transfrontalière. Il convient également d'envisager des véhicules fonctionnant à l'hydrogène. Les objectifs régionaux de développement durable pour les transports publics de passagers sur des distances courtes devraient, dans la mesure du possible, être réalisés dans une étroite coordination.

Enfin, il convient de développer la multimodalité. Il s'agit en particulier de renforcer le réseau de vélos, tant pour les vélos électriques que pour les vélos classiques. Les premiers projets et plans ont déjà ouvert la voie et devraient être concrétisés et, le cas échéant, complétés.

Le défi est de répondre à une demande de mobilité en constante augmentation dans l'EMR, et de rendre les transports publics locaux de la région attractifs et durables.

L'Euregoticket : 3 pays, 1 jour, 1 prix

L'Euregoticket est un forfait journalier sans frontières : valable dans les trois pays, il rend accessibles pratiquement toutes les lignes de bus et de trains de l'Euregio. Les week-ends et jours fériés nationaux, il est valable pour 2 adultes et 3 enfants de moins de 12 ans. L'Euregoticket est disponible, au prix de 19€ (prix en 2021), dans toutes les gares et aux automates de vente de billets ainsi qu'auprès des lignes de bus participantes.

3.1.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

- **Soutenir la coopération entre les services publics, les opérateurs de réseaux et les entreprises de transport :**
 - Mise en place d'une base de données automatisée uniforme pour l'enregistrement des flux des usagers dans les transports publics,
 - Promotion de la coopération structurelle entre les autorités publiques et les entreprises de transport dans l'Euregio.

- **Promouvoir l'innovation dans le secteur de la mobilité :**
 - Coordination transfrontalière des activités de mobilité connectée,
 - Renforcement du réseau de mobilité transfrontalière par des offres multimodales,
 - Création d'interopérabilité des normes relatives à la billetterie électronique,
 - Développement d'offres pour les vélos en libre-service.

- **Créer de nouveaux services pour les passagers :**
 - Amélioration de l'information transfrontalière des passagers :
 - Consolidation de toutes les données relatives aux horaires eurégionaux dans un système d'information transfrontalier en temps réel,
 - Information sur les chaînes de transport multimodales transfrontalières,
 - Renseignements transfrontaliers sur les tarifs,
 - Intégration de solutions représentant une valeur ajoutée dans le système d'information multimodal des passagers (p.ex: séquence de transport, utilisation de la capacité, disponibilité de vélos électriques et possibilité d'emporter des vélos),
 - Coordination de l'échange transfrontalier d'informations sur les sites,
 - Renforcement de l'ensemble des offres et des réseaux sur une plateforme commune.
 - Développement d'une offre tarifaire eurégionale :
 - Amélioration des billets transfrontaliers, par exemple Euregoticket,
 - Mise en place de nouvelles offres eurégionales visant des groupes cibles spécifiques,
 - Mise en place d'e-tarif nationaux en tant que base pour la convergence des tarifs, dans le but d'établir une politique transfrontalière continue basée sur la distance,
 - Élaboration d'offres tarifaires pour les étudiants de l'EMR.
 - Harmonisation de la vente des billets :
 - Développement d'une infrastructure d'interopérabilité pour la vente transfrontalière de billets,
 - Développement d'une approche liant la carte d'identité à la vente de billets, pour permettre l'interopérabilité de différentes normes nationales de billetterie électronique.
 - Développement de l'offre de services :
 - Création d'une ligne régionale ininterrompue pour le transport de passagers Cologne – Aix-la-Chapelle – Bruxelles,
 - Création d'une ligne régionale ininterrompue Aix-la-Chapelle – Eindhoven - Randstad,
 - Création d'une ligne régionale ininterrompue Aix-la-Chapelle – Maastricht – Liège,
 - Création d'une ligne régionale ininterrompue Hasselt – Eindhoven,
 - Création d'une ligne régionale ininterrompue Moll – Roermond.
 - Développement des infrastructures :
 - Extension des Park & Ride et des Bike & Ride,
 - Amélioration de la mobilité dans les zones rurales.

CONCLUSION



La mobilité transfrontalière est un levier important pour toutes les thématiques de la stratégie EMR2030 : économie et innovation, marché de l'emploi, enseignement et formation, culture et tourisme, soins de santé et sécurité, toutes ont besoin d'infrastructures de qualité pour une mobilité toujours plus grande, plus aisée, plus efficace et plus interconnectée. La facilité d'accès pour les usagers reste et sera toujours la clé des efforts entrepris dans ce champ thématique.

3.2.



SÉCURITÉ

Pour l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), la coopération transfrontalière dans le domaine de la sécurité concerne autant la prévention et la lutte contre la criminalité que la coopération entre les services de secours.

3.2.1. DESCRIPTION DE LA SITUATION

Grâce aux frontières ouvertes en Europe et à la libre circulation des biens et des personnes, le passage des frontières est devenu presque imperceptible. Cependant, pour les services de sécurité, cette frontière demeure clairement apparente, tant au niveau de la coopération que de l'échange de données. Les criminels en profitent, et organisent de plus en plus leurs activités à une échelle internationale. Voilà pourquoi la coopération transfrontalière dans le domaine de la sécurité est indispensable.

Les atouts

L'atout majeur de l'EMR, s'agissant de sécurité, est une excellente collaboration transfrontalière, forgée par des années de travail commun.

Ainsi, le domaine a connu de nombreux progrès grâce à la coopération entre la police, la justice et l'administration. On compte un Bureau de la Coopération eurégionale « BES », mis en place pour former les procureurs et leur permettre de se prêter une assistance juridique mutuelle dans le cadre d'enquêtes, et un groupe de coopération des chefs de police des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne, « NeBeDeAgPol », auquel on doit le Centre de Coopération Policière de l'Euregio Meuse-Rhin « EPICC ». Les policiers des trois pays y travaillent ensemble, littéralement à la même table, et échangent des informations sur la lutte contre la criminalité transfrontalière et la prévention des délits ou des menaces. L'échange des informations sur les données sensibles dans leur globalité revêt en effet une importance capitale dans la lutte contre le crime organisé.

Le traité de police Benelux, ratifié en 2021, offre de nombreuses nouvelles possibilités de coopération. Ainsi, des informations policières peuvent être communiquées à des fins administratives, les caméras ANPR (automatic number plate recognition) peuvent être partagées, et bien d'autres choses encore.

La sécurité des citoyens est parfois affectée par des catastrophes, des crises et des accidents. Dans certains cas, les secours sont plus rapides et plus efficaces s'ils viennent de l'autre côté de la frontière : l'objectif du service EMRIC (Euregio Meuse-Rhin Intervention en cas de Crise) est de promouvoir la coopération transfrontalière entre les services de secours et le corps des sapeurs-pompiers dans l'aide aux sinistrés, la protection contre les incendies et l'assistance technique. Les équipes de terrains bénéficient de protocoles, notamment la nomination d'officiers de liaison bilingues ou trilingues, et d'applications leur permettant de dépasser les barrières linguistiques.

Ces multiples structures n'aident pas seulement les acteurs de l'EMR à mener à bien leur travail quotidien. Elles offrent aussi un cadre optimal à la mise en place et à la réalisation de projets permettant de s'attaquer à des problèmes et de tester des approches innovantes. Le projet « EMR EYES », par exemple, se penche notamment sur les problèmes de la radicalisation violente des jeunes et du terrorisme, qui vont souvent de pair, et adopte une approche interdisciplinaire, non seulement en impliquant

les services compétents des deux côtés de la frontière, mais aussi en identifiant et en impliquant d'autres partenaires, publics ou privés, dans la prévention et la lutte contre le crime organisé.

Le projet EURIEC (Centre eurégional d'information et d'expertise) se pose également comme un projet permettant aux administrations d'expérimenter la méthode de « l'approche administrative » dans les régions frontalières, et de réduire « l'effet vases communicants » créé par les différentes législations. Entre-temps, on a vu l'apparition des premiers ARIECs (Centre d'expertise et d'information d'arrondissement) en Belgique, inspirés du modèle néerlandais.

Le projet « IKIC » a comme objectif de mettre en place une plateforme permettant de rassembler l'expertise disponible dans l'EMR dans des modules d'apprentissage en ligne, afin de familiariser les futurs intervenants aux questions transfrontalières le plus tôt possible. Les champs couverts de cette expertise sont les soins de santé de courte durée, la lutte contre les incendies, l'assistance technique, les incidents chimiques, biologiques et nucléaires, et la prévention des maladies infectieuses.

Les défis

La pandémie de COVID-19 a eu un impact majeur sur la coopération transfrontalière dans l'EMR. Dès le début, il est apparu que la politique de crise était souvent mise en œuvre au niveau national. La coopération eurégionale, bien que toujours naturelle, a été rendue plus difficile par la crise. En conséquence, de nombreuses impasses sont apparues dans les régions frontalières, qui ont été préjudiciables aux habitants de l'EMR et ont conduit au lancement du projet PANDEMERIC.

L'objectif de PANDEMERIC est de promouvoir la coopération eurégionale en cas de pandémie ou d'épidémie à grande échelle d'une maladie contagieuse. PANDEMERIC se

concentre sur l'amélioration de la communication envers les citoyens, l'amélioration de l'échange d'informations entre les pays, l'aide à la gestion d'une crise sanitaire et la promotion de l'achat et de la production d'équipements de protection individuelle.

3.2.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La société actuelle connaît des changements très rapides dans tous les domaines. Les criminels eux-mêmes modifient rapidement leurs méthodes. C'est pourquoi la police, la justice et l'administration doivent s'adapter. Il est nécessaire d'adopter une approche administrative de plus en plus transfrontalière pour que les citoyens de l'EMR se sentent en sécurité. Les acteurs de la sécurité sont confrontés à des défis divers et nombreux, du radicalisme violent à la cybercriminalité. Il s'agit de renforcer encore la coopération transfrontalière entre les services concernés dans l'EMR, via une approche pluridisciplinaire.

Il faut donc impliquer davantage les administrations du secteur public, et même les opérateurs privés, en tant que partenaires dans la lutte contre le crime organisé dans la zone frontalière de l'EMR, afin d'assurer le transfert de données nécessaires. Cette approche mènera à la consolidation d'une structure de coopération pluridisciplinaire durable pour la police, la justice et l'administration de l'EMR, en impliquant de nouveaux partenaires externes là où c'est nécessaire. C'est en ce sens qu'il faut renforcer et approfondir la coopération transfrontalière entre les acteurs au niveau opérationnel, par exemple par le biais d'équipes de police structurelles mixtes, et d'une organisation plus efficace des partenariats et structures existant dans l'EMR.

Cette collaboration structurelle doit aller de pair avec le soutien des instituts de recherche et des universités. Le phénomène de la criminalité transfrontalière doit être reconnu et documenté en tant que tel, ce qui implique

l'élaboration d'une vision claire et la réalisation en continu d'analyses et de recherches.

Il est également nécessaire de sensibiliser la société civile, et de l'impliquer dans la lutte contre la criminalité. Par exemple, par le biais de campagnes de prévention conçues et développées conjointement par les différents services nationaux pour toucher la population de l'EMR avec un message harmonisé.

On pourrait envisager une « Maison de la Sécurité » eurégionale commune, qui accueillerait aussi physiquement les réseaux de la police, de la justice et des autorités publiques afin qu'ils travaillent en étroite collaboration, dans un climat de confiance. Elle pourrait être complétée, si nécessaire, par une équipe chargée de préparer des analyses de droit comparé et des analyses statistiques, d'élaborer des stratégies, de concevoir et de mettre en œuvre des projets, ainsi que d'informer, de sensibiliser et de soutenir les autorités nationales. Cette coopération structurelle serait être menée en collaboration plus étroite encore avec les instituts de recherche et les universités.

Comme dans le cas de la coopération transfrontalière en matière de lutte contre la criminalité organisée, les différents partenaires d'EMRIC, à savoir les services d'urgence, répondront plus efficacement aux urgences éventuelles s'ils sont mieux reliés sur les plans technique et organisationnel. Il faut institutionnaliser la structure. Une coopération étroite avec les universités et la société civile permet également de réaliser des exercices communs qui, en simulant des situations d'urgence, améliorent la coordination. Cependant, une coopération transfrontalière intensive impliquant un plus grand nombre d'acteurs peut se heurter à de nouveaux obstacles juridiques ou administratifs, de sorte qu'en définitive, des accords spécifiques devraient être trouvés au niveau national. Ces accords entre les différents services peuvent également conduire, le cas

échéant, à des changements législatifs.

Les structures et les partenariats doivent également assurer l'enseignement et la formation pluridisciplinaire. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer la cohésion et la communication entre les partenaires, mais également d'améliorer, de mieux coordonner et de mettre à niveau la communication externe avec les citoyens. De nouveaux canaux de communication modernes peuvent être utilisés pour atteindre les citoyens plus efficacement, mais aussi pour permettre l'échange de données sensibles entre les différents partenaires, de manière sécurisée. La numérisation offre de nombreuses possibilités pour améliorer la communication interne et externe, et l'accès aux données.

Il ne s'agit pas seulement d'améliorer la cohésion et la communication entre les partenaires, mais d'améliorer, de mieux coordonner et de mettre à niveau la communication externe.

3.2.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

- Promouvoir la coopération entre les différents acteurs du domaine de la sécurité dans l'EMR,
- Continuer à intégrer et à développer les partenariats existants, tant dans le domaine de la sécurité civile que dans celui de la lutte contre la criminalité :
 - Poursuite des initiatives transfrontalières, y compris la communication interne et externe,
 - Approfondissement de la mise en réseau des opérateurs,
 - Développement d'une approche administrative transfrontalière,
 - Mise en place d'une structure de coopération multidisciplinaire durable et plus efficace, dotée d'un statut juridique,
 - Reconnaissance des différentes structures de sécurité et de leur mode de fonctionnement ,
 - Promotion de l'utilisation commune de solutions techniques (par exemple, ANPR ou FLEETMAPPING),
 - Développement de campagnes de prévention communes,
 - Développement d'outils d'analyse de la criminalité.
- **Garantir un transfert de connaissances :**
 - Organisation d'un enseignement et de formations pluridisciplinaires et transfrontaliers, accompagnés par la reconnaissance des diplômes et des formations,
 - Organisation/soutien d'exercices conjoints.
- **Renforcer l'échange d'informations :**
 - Échange de données sensibles par une utilisation plus intensive des capacités de la numérisation,
 - Coopération avec les centres d'innovation des universités et des collèges techniques pour le développement de nouveaux outils d'échange d'informations.
- **Institutionnaliser la coopération transfrontalière dans l'Intervention en cas de Crise (EMRIC) :**
 - Poursuite de l'interconnexion technique et organisationnelle des entités déclarantes,
 - Région test de coopération transfrontalière en matière de gestion de crise,
 - Exercices réguliers des services d'urgence et de la protection civile.
- **Perfectionner le système de communication trilingue au sein des services de secours.**

CONCLUSION



Les premières actions menées afin d'améliorer la coopération entre les services de police et de la justice au sein de l'Euregio Meuse-Rhin remontent aux années '60.

L'Euregio Meuse-Rhin crée un lien solide entre des réseaux efficaces, lance et soutient de nombreuses initiatives, avec un succès dont peu de régions frontalières peuvent se targuer.

3.3.



**SOINS
DE SANTÉ**

La pandémie de COVID-19 a placé les acteurs des soins de santé de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) face à des défis majeurs, et a orienté les futurs objectifs stratégiques.

3.3.1. ÉTAT DES LIEUX

Il existe dans l'EMR un groupe de travail destiné à promouvoir les soins de santé transfrontaliers. Grâce à la mise en réseau, aux conférences et à la participation d'associations de patients, les acteurs concernés ont pu développer de nouvelles formes de coopération.

Depuis 2010, le réseau euPrevent|EMR est, quant à lui, le partenaire privilégié de l'EMR dans le domaine de la promotion transfrontalière de la santé : l'EMR définit le cadre stratégique et euPrevent l'implémente, en collaboration avec l'EMR et d'autres acteurs concernés.

Jusqu'à présent, l'accent a été mis sur un rapprochement des partenaires du secteur de la santé de l'EMR : les hôpitaux (universitaires), les assureurs, les associations de patients et les services de santé publique. Les aspects importants restent l'accessibilité de l'information sur les possibilités de traitement et de soins transfrontaliers, le suivi des développements internationaux et européens (également par le biais de l'adhésion au Réseau des régions pour la santé de l'OMS-RRS) et de leur mise en œuvre dans l'EMR, l'échange de bonnes pratiques et le développement, le soutien de projets eurégionaux et européens ainsi que le soutien et le co-développement de campagnes transfrontalières.

L'EMR travaille actuellement sur une quinzaine de thèmes : l'évaluation de la coopération et des défis de la pandémie COVID-19, le contrôle des maladies infectieuses et de la sécurité des patients, l'obésité, les soins de santé mentale, la santé environnementale,

le renforcement de la participation des patients, les maladies rares, le big data, les défis de la gestion des assurances et des soins de santé, les défis administratifs (échange de données, partenariats...), les addictions, la santé positive, l'échange de connaissances, le développement des réseaux et la coopération entre établissements de soins de santé et hôpitaux.

3.3.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Conformément aux objectifs stratégiques de développement de l'OMS⁹, les perspectives 2020-2030 seront axées sur cinq questions clés : le renforcement des liens entre les acteurs de la prévention des infections, la diffusion de l'information et la coopération, l'augmentation de la participation des patients, les soutiens aux campagnes de prévention, et la garantie de la pérennité des objectifs de l'EMR dans le secteur de la santé.

Les régions sont appelées à intégrer et à relier les objectifs stratégiques établis dans le cadre de la « Santé dans toutes les politiques » avec ceux des objectifs durables de l'OMS (santé, travail, éducation). Le mode de vie, la situation économique, le chômage et les facteurs sociaux et psychologiques influent de manière importante sur l'état de santé. Afin de surmonter les disparités entre les sous-régions, il est nécessaire de développer des domaines d'action par le biais de rapports ciblés sur la santé, en combinaison avec des données socio-économiques, pour se rapprocher de l'objectif d'égalité des chances en matière de santé dans les régions respectives.

Dans ce contexte, la priorité devrait être donnée au thème de la « région frontalière », dans le but de créer des opportunités de coopération plus étroites.

Le projet « Collecte de données sanitaires eurégionales (Euregionale Gesundheitsdatensammlung) » participe à l'élaboration d'un tableau de la situation sanitaire dans l'EMR. Il a pour but de mobiliser les bases de données de l'ensemble de l'EMR. En effet, les retards dans le domaine de la santé interrégionale sont, entre autres, déterminés par une espérance de vie plus faible dans certaines régions que dans d'autres. Une collecte des données en continu, ainsi que l'échange des données disponibles pour ajuster les normes nationales et les standards d'hygiène et de qualité définis au sein de l'EMR, sont donc utiles et nécessaires à une action politique ciblée, permettant de contribuer à l'égalité en matière de santé.

Des questions telles que la couverture complète des soins de santé sur le territoire, la médecine environnementale, le manque de personnel qualifié, le vieillissement en bonne santé, l'égalité des chances, les maladies infectieuses, la santé mentale, la santé en ligne, la prévention des addictions, la prévention, la mobilité et les droits des patients, sont essentielles et doivent être abordées de manière globale, par-delà les frontières.

Il s'agit ici de promouvoir la collaboration des acteurs et des projets, de définir l'éventail des possibilités de coopération entre les instituts et les projets, d'orienter les projets existants et, si nécessaire, de les relier ou de les implémenter de l'autre côté des frontières. L'importance accordée aux marchés transfrontaliers des professions de la santé pour garantir des soins médicaux complets, ainsi que celle accordée aux professions infirmières et à leur possible transfert au sein de l'EMR, deviendra encore plus marquée à l'avenir.

Dans ce contexte, un soutien à la mobilisation d'intelligences artificielles est également indispensable. Ce soutien doit être considéré dans une perspective globale. Les valeurs humanistes européennes doivent être prises en compte et il est indispensable de mettre en perspective l'application des capacités numériques et l'utilisation de l'intelligence artificielle, de manière critique. Outre les aspects éthiques, il faut toujours se demander si les capacités de la numérisation sont bénéfiques pour le patient, en termes d'amélioration des soins. En ce qui concerne les droits des patients, il faut mettre en œuvre les directives européennes à cet égard, notamment pour faciliter leur mobilité.

La réalisation des objectifs de développement durable de l'EMR, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'OMS – la santé dans toutes les politiques –, comprend le soutien aux campagnes de prévention et à celles qui encouragent à créer des environnements de vie sains et mettent l'accent sur la « santé positive ». Cela requiert un recensement et une évaluation des campagnes existantes et de leur développement dans l'entièreté de l'EMR, avec la participation des communes. Les thèmes de la future coopération eurégionale devraient couvrir les aspects de la santé mentale, des drogues et de la toxicomanie, de la prévention des maladies endémiques et des suicides, de l'identification des groupes à risque et d'une offre de soins complète, de l'éducation et de la formation continue, et du soutien aux réseaux (eu)régionaux adaptés aux groupes à risque et s'adressant à eux. Cela implique de tenir compte du vieillissement en bonne santé et de la bonne santé mentale à toutes les étapes de la vie, de la naissance à la vie professionnelle, en passant par l'enseignement et l'université, avec les changements qui y sont associés.

3.3.3. OBJECTIFS ET ACTIONS CONCRÈTES

- **Améliorer et diffuser l'information :**
 - Rapports eurégionaux réguliers dans le domaine social et sanitaire, y compris l'échange standardisé d'informations sur les infections,
 - Instauration de la mise à disposition d'informations équivalentes actualisées sur les services de santé transfrontaliers.

- **Prioriser le patient et promouvoir la responsabilité citoyenne :**
 - Évaluation de la mise en œuvre de la directive européenne sur les droits des patients,
 - Facilitation de la mobilité des patients grâce à des supports tels que l'European Empowerment for Customised Solutions (EPECS) et les prestataires d'assurance maladie,
 - Implication des citoyens dans les consultations transfrontalières sur les soins de santé par le biais de conférences citoyennes,
 - Promotion de l'importance de la structure familiale comme un élément central, notamment dans l'éducation à la santé.

- **Promouvoir la coopération des acteurs et des projets :**
 - Identification de l'offre et des partenariats possibles entre institutions,
 - Consultation et échange de bonnes pratiques avec des projets existants,
 - Garantie des soins médicaux, des soins infirmiers et ceux des autres professions de la santé dans l'EMR, ainsi que leur transfert,
 - Coopération transfrontalière des hôpitaux avec la participation des assurances maladie, par exemple dans le cadre de la création et du développement d'un centre transfrontalier de chirurgie pédiatrique, et de l'Institut des maladies cardio-rénales (AmiCare) avec le LIPID-Valley,
 - Soutien à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans une vision globale,
 - Étude des possibilités d'échange de données numériques dans le domaine des soins de santé transfrontaliers,
 - Prévention des infections : promouvoir le développement de relations eurégionales entre les réseaux de l'EMR.

- **Soutenir la « santé positive », les campagnes de prévention et assurer les objectifs durables de l'EMR :**
 - Identification des campagnes existantes et leur développement sur le territoire de l'EMR,
 - Évaluation des campagnes de prévention transfrontalières existantes,
 - Appui au développement de campagnes de prévention transfrontalières avec l'implication des communes de l'EMR,
 - Soutien à la mise en place d'environnements de vie sains,
 - Structuration et coordination du paysage sanitaire dans l'EMR avec l'aide d'euPrevent.

CONCLUSION



Parmi les Objectifs de Développement Durable de l'OMS, l'objectif de la santé et du bien-être pour tous et à tout âge (ODD 3) est probablement le plus pertinent pour l'EMR. Mais il s'agit, pour y parvenir, de travailler d'autres thématiques, et d'atteindre des objectifs transversaux : lutter contre les changements climatiques (ODD 13), réduire les inégalités entre les pays (ODD 10), faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11) et veiller à une éducation de qualité (ODD 4), notamment. Tous, et ensemble, ils contribuent à l'amélioration de la santé et du bien-être.

POSTFACE

Trois pays, trois langues, une seule région. Et une même volonté de compréhension.

Lors de l'élaboration de ce document, chacun a rédigé sa partie dans sa langue.

Pendant le travail de traduction, nous avons dû reconnaître qu'un concept, évident dans une langue, nécessitera d'autres mots dans une autre : ainsi les « regelluwe zones », qui demandera une bien longue phrase en français. Ou les « Grenzinfopunkte », rassemblés dans le sigle GIP, compréhensible pour des locuteurs germanophones et néerlandophones, réclamera une adaptation d'enseigne pour les francophones.

Pour qui vit loin des trois frontières, l'exercice de traduction se révèle encore plus précieux, plus précis. Il demande d'affiner des idées, de préciser une démarche, de modifier le message initial, parfois, pour le rendre tangible dans sa langue d'accueil. Nos atouts/freins, en français, deviendront ainsi, portés par la dynamique de nos voisins, des atouts et des défis.

Cet exercice auquel tous les interlocuteurs de l'EMR se sont frottés, de même que notre équipe de communication, demande de comprendre que tout est en devenir, dans l'échange, pour une communication bienveillante.

CONTEXTE LÉGAL & BIBLIOGRAPHIE

EMR / Euregio Meuse-Rhin : euregio-mr.info/fr

Parc des Trois Pays : www.parcdestroispays.eu

GECT : euregio-mr.info/fr/propos/gect

Statuts du Groupement Européen de Coopération Territoriale « Euregio Meuse-Rhin »

euregio-mr.info/euregio-mr-wAssets/docs/EVTZ-Seite/FR_statuts_EMR_GECT.pdf

Régions partenaires

Région Aachen Zweckverband : www.regionaachen.de

Province de Liège : www.provincedeliege.be

Province du Limbourg (B) : www.limburg.be

Province du Limbourg (NL) : www.limburg.nl

Communauté germanophone : www.ostbelgienlive.be

Organisations apparentées

euregio-mr.info/fr/ueber-uns/verwandte-organisationen

Charlemagne-Région frontalière : www.charlemagne-grenzregion.eu

MAHHL (5 villes : Maastricht, Aachen, Hasselt, Heerlen, Liège) : euregio-mr.info/fr/ueber-uns/verwandte-organisationen/mahhl.php

Réseaux européens et internationaux

euregio-mr.info/fr/ueber-uns/europaeische-netzwerke/

Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) : www.aebr.eu

GrenzNetz : www.tf-grenzgaenger.eu

Task Force Cross-Border Culture (voir ARFE)

Organisation Mondiale de la Santé-Réseaux des Régions pour la Santé :

www.euro.who.int/en/about-us/networks/regions-for-health-network-rhn

www.who.int/fr/about/what-we-do/who-brochure

www.euro.who.int/fr/health-topics/health-policy/sustainable-development-goals/news/news/2019/01/imagining-a-better-world-through-the-sdgseuregio-mr.info/fr/ueber-uns/europaeische-netzwerke/

Objectifs Développement Durables de l'Organisation des Nations Unies :

www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Objectifs de Développement Durable de l'OMS :

www.who.int/fr/about/what-we-do/who-brochure

> Voir page Vers la réalisation des objectifs de développement durable :

www.euro.who.int/fr/health-topics/health-policy/sustainable-development-goals/news/news/2019/01/imagining-a-better-world-through-the-sdgs

Organisation Mondiale du Tourisme :

www.unwto.org/fr/ourisme-et-odd

www.unwto.org/fr/sustainable-development

Union Européenne

Le développement durable au niveau européen :

ec.europa.eu/environment/strategy/biodiversity-strategy-2030_fr

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

Interreg : www.interregemr.eu/2021-2027

Interreg Euregio Meuse-Rhine 2021-2027 - Draft Programme Summary in French (915 kb)

Conseil de l'Europe : www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168008062a

Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit appelle également à une coopération dans l'article 9 – « Paysages transfrontaliers ».

NOTES DE BAS DE PAGE

- ¹ Les zones modérément réglementées ou « regelluwe zones » sont des zones régies par des lois encore à l'état de scientifique, en place pour un moment d'expérience. Si elles s'avéraient utiles, elles pourraient devenir des projets de loi qui à leur tour suivraient le parcours législatif nécessaire pour devenir des lois réelles.
- ² La société civile vient s'ajouter à la triple hélice (ensemble d'interactions entre le milieu universitaire, l'industrie et le gouvernement) pour favoriser le développement économique et social, tel que décrit dans des concepts comme l'économie du savoir).
- ³ sdgs.un.org
- ⁴ « Dans ce contexte, il convient de promouvoir et de soutenir les investissements dans les infrastructures vertes et bleues, et la coopération transfrontalière entre les États membres, notamment à travers la coopération territoriale européenne. »
- ⁵ « Les Parties s'engagent à encourager la coopération transfrontalière aux niveaux local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage. »
- ⁶ National accounts 2013/2018, Eurostat, and calculation « Büro für Kulturwirtschaftsforschung Cologne»
- ⁷ L'artiste au travail, état des lieux et perspectives, œuvre coll., coédition SMart et Bruylant, 2008, Bruxelles ; Loont passie? Een onderzoek naar de sociaal-economische positie van professionele kunstenaars in Vlaanderen, Jessy Siongers, Astrid Van Steen and John Lievens, Onderzoeksgroep CuDOS, Vakgroep Sociologie Universiteit Gent, to be found on <http://kunstpunt.f.mrhenry.be.s3.amazonaws.com/2016/11/rapport-kunstenaars-FINAAL.pdf>.
- ⁸ Good Practice Report towards more Efficient Financial Ecosystems: Innovative Instruments to Facilitate Access to Finance for the Cultural and Creative Sectors (CCS), OMC working group of EU member states experts on access to finance for the CCS, November 2015, pp.7 and 15.
- ⁹ Éradication de la pauvreté - Lutte contre la faim - Accès à la santé - Accès à une éducation de qualité - Égalité entre les sexes - Accès à l'eau salubre et l'assainissement - Recours aux énergies renouvelables - Accès à des emplois décents - Innovation et infrastructures - Réduction des inégalités - Villes et communautés durables - Consommation responsable - Lutte contre le changement climatique - Protection de la faune et de la flore aquatiques - Protection de la faune et de la flore terrestres - Justice et paix - Partenariats pour les objectifs mondiaux - www1.undp.org



euregio

meuse-rhin
maas-rhein
maas-rijn

Éditeur responsable : Michael Dejozé
GECT Euregio Meuse-Rhin
Gospertstraße 42
B – 4700 Eupen
info@euregio-mr.eu
www.euregio-mr.eu

